

Sûreté de la wilaya de Béjaïa

**Saisie de plus d'un quintal de cannabis,
d'armes à feu et de matériel sensible**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7184 - DIMANCHE 18 MAI 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Téléphonie mobile

**Campagne de sensibilisation
sur l'importance de
l'identification des abonnés**

P04

**Sa tournée au Golfe
a été plus fructueuse**

**Des milliards
de dollars
pour Trump**



Lire en page 03

ORAN

P07

Secteur de la Santé
03 IRM, 02 scanners
et 900 lits supplémentaires pour Oran

Laïd Rebiga souligne à Oran
«La préservation de la mémoire nationale est une priorité»

Pour relever les défis des industries pétrolière et gazière
Renforcer l'intégration entre l'université et l'industrie

An aerial photograph of a modern urban development. In the foreground, there's a large, rectangular swimming pool with a blue roof. Surrounding it are various buildings, parking lots, and green spaces. In the background, a city skyline is visible along a coastline with a blue sea.

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdor@ yahoo.fr

APN

Arkab présente le nouveau projet de loi sur les mines

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a présenté, samedi devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi régissant les activités minières et visant à renforcer l'attractivité du secteur des mines et à améliorer le climat d'investissement dans ce domaine. Le projet de loi a été présenté lors d'une séance présidée par le vice-président de l'APN, Ahcène Hani, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou et de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines,

Karima Tafer. Dans son exposé, M. Arkab a précisé que ce projet prévoit une série de mesures incitatives et des dispositions en vigueur dans le monde, visant à encourager l'investissement minier en Algérie, à renforcer la transparence et la stabilité dans le secteur en adéquation avec les développements qu'il connaît. A l'issue de l'exposé, les députés débattront des dispositions du projet de loi. Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables répondra, dimanche, à leurs questions et préoccupations. Les députés procéderont au vote du projet de loi le 16 juin prochain.

Intempéries

Une délégation ministérielle dans les régions affectées



Sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, accompagné du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Lakhdar Rekhroukh, du ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, et du Directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf, s'est rendu, ce samedi, dans les régions affectées par les dernières

intempéries, en vue de s'enquérir des conditions de prise en charge des familles touchées, a indiqué un communiqué du ministère. La délégation ministérielle va s'enquérir des conditions de prise en charge des citoyens touchés par ces intempéries et des mesures prises au niveau local pour rétablir la situation, précise la même source. La délégation procèdera également à l'évaluation des dégâts causés et les moyens de prise en charge dans les plus brefs délais.

Cultures stratégiques

Rekkache explore les perspectives d'investissement avec le président de l'AAAID

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache a reçu, jeudi soir, le président de l'Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricole (AAAID), Dr. Obaid Saif Hamad Al-Zaabi, avec lequel il a passé en revue les perspectives d'investissement en Algérie notamment en matière de cultures stratégiques à valeur ajoutée, a indiqué un communiqué de l'Agence. Tenue en présence de cadres de l'AAPI, cette rencontre a été une occasion pour explorer les perspectives d'investissement en Algérie, no-

tamment dans le domaine des cultures stratégiques à valeur ajoutée. Les deux parties ont mis l'accent sur le rôle de ces secteurs dans le soutien à la sécurité alimentaire et le renforcement du développement durable, souligne la même source. La rencontre a également porté sur les moyens permettant de tirer parti de l'expérience de l'AAAID tout en échangeant les expériences réussies en matière d'investissement agricole, de manière à renforcer la coopération arabe et consacrer l'ouverture de l'Algérie aux partenariats qualitatifs à dimension stratégique, conclut le communiqué.

Lors d'un échange avec Rachid Bladehane

Le pape Léon XIV souhaite se rendre en Algérie



L'Ambassadeur d'Algérie auprès du Saint Siège, M. Rachid Bladehane, a pris part, vendredi, à la cérémonie réunissant les ambassadeurs accrédités auprès du Vatican, en prévision de la messe d'inauguration du pontificat du pape Léon XIV, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "Dans le cadre de sa participation à la messe d'inauguration du pontificat du pape Léon XIV qui se déroulera ce dimanche 18 mai 2025, M. Rachid Bladehane, en sa qualité d'Ambassadeur d'Algérie auprès du Saint Siège, a pris part, ce jour, à la cérémonie réunissant les Ambassadeurs accrédités auprès du Vatican", précise la même source. "L'Ambassadeur Bladehane a saisi l'occasion de cette réception pour réitérer

au Pape Léon XIV les chaleureuses félicitations de Son excellence, Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, suite à son élection en tant que pape de l'église catholique et chef d'Etat du Vatican", ajoute le communiqué. A cette occasion, il a également affirmé que "le Président de la République a fait du triptyque (Paix-justice-vérité) le pilier de sa politique aux plans national, régional et international". "Lors de cet échange, le pape Léon XIV a chargé l'ambassadeur de transmettre à M. le Président de la République ses sincères remerciements pour son message de félicitations ainsi que son vif souhait de se rendre en Algérie, terre qui a vu naître Saint Augustin dont le pape a fièrement affirmé, dans sa première prise de parole papale, en être le fils", a conclut le communiqué.

Commission nationale des œuvres sociales de l'Education

Election des membres les 24 et 25 mai



Le ministère de l'Education nationale a annoncé que l'élection des membres de la Commission nationale des œuvres sociales du secteur avait été programmée pour les 24 et 25 mai courant, a indiqué vendredi un communiqué du ministère. "Après parachèvement des 1e et 2e étapes de l'opération d'élection des membres des com-

missions de wilaya des œuvres sociales du secteur de l'Education nationale, et l'installation de toutes les commissions de wilaya, la 3e étape intervient pour élire les membres de la Commission nationale des œuvres sociales pour compléter les structures des œuvres sociales du secteur", précise le communiqué.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Sa tournée au Golfe a été plus fructueuse

Des milliards de dollars pour Trump

Par B.Habib

Un petit voyage à 4.000 milliards de dollars de Trump seulement dans trois pays de l'orient, combien récolterait-il en Inde, canada et Mexique ? Il a suffi qu'une tournée historique et fastueuse de Trump dans trois pays du Golfe pour qu'on parle d'un montant fou de 4.000 milliards de dollars de contrats arrachés. C'est néanmoins ce qu'a affirmé le président américain, fort plus que jamais du soutien financier des pétrodollars des monarchies de l'Orient montant que ne pourra récolter aucun autre président au Golfe. Ainsi s'est achevée en apothéose le voyage de Donald Trump au Golfe avec à la clé des contrats incontestables jamais réalisés jusque-là dans les annales des transactions dans le monde. La Maison blanche est aux anges. Trump, lui, a visiblement porté bonheur et sa réélection réussie est aujourd'hui savourée par les américains au grand dam des démocrates. De quelle baguette magique le président américain s'est muni pour emporter avec lui de gros investissements ? Trump a officiellement arraché 1.000 milliards de dollars de contrats. A-t-il vraiment gagné 4000 milliards comme il l'affirme ? Ce montant est en effet nettement supérieur à l'addition établie par l'administration de la Maison Blanche. Et si Trump parle vrai, d'où proviendraient les 4.000-1.000 milliards de dollars. C'est la folle course des chiffres de Trump pour accabler ses adversaires démocrates pressés de lui chercher la petite bête de son récent voyage au Golfe et qu'il accuse à chaque fois de n'avoir rien fait pour les américains durant le mandat de son prédécesseur Joe Bi-

den. On imagine mal comment avec de si gros investissements les saoudiens, les émiratis et les qataris vont aborder la délicate question du financement de la reconstruction de Gaza une fois la guerre terminée ! Après avoir récolté 600 milliards de dollars en Arabie saoudite et un contrat de 200 milliards de dollars pour Boeing au Qatar, le président américain, Donald Trump, s'est vu promettre jeudi, à Abu Dhabi, 1.400 milliards de dollars d'investissements sur dix ans. Des accords ont été signés pour un montant total de 200 milliards de dollars, incluant une commande de 14,5 milliards de dollars pour Boeing et GE Aerospace, et la participation du géant des hydrocarbures émirati ADNOC dans un projet de 60 milliards de dollars aux États-Unis, selon la Maison-Blanche. Vendredi, Trump a rencontré des chefs d'entreprises émiraties, auprès desquels il a vanté les produits américains. «Nous avons un président qui fait de la vente», a-t-il avoué. «Je pense que je dois être un supporteur pour notre pays. C'est pourquoi notre pays va si bien», a-t-il ajouté. Donald Trump a par ailleurs brièvement abordé la situation dans la bande de Gaza, assiégée et ravagée par 19 mois de guerre entre Israël et le mouvement islamiste palestinien Hamas. «Nous nous intéressons à Gaza. Et nous allons faire en sorte que cela soit réglé. Beaucoup de gens sont affamés», a-t-il affirmé aux journalistes. Jeudi au Qatar, il a dit vouloir le contrôle de ce territoire palestinien et en faire «une zone de liberté», ce à quoi le Hamas a rétorqué que Gaza n'était «pas à vendre». Sur le dossier iranien, Donald Trump avait affirmé depuis Doha que Washington et Téhéran se rapprochaient d'un accord

sur le nucléaire, après quatre cycles de discussions menées entre les deux pays, ces dernières semaines, faisant reculer les cours du pétrole. En Arabie saoudite, il avait créé la surprise en annonçant la levée des sanctions américaines visant la Syrie. Il a ensuite rencontré le président syrien Ahmad al-Chareh, ancien djihadiste qui a renversé Bachar el-Assad. À Abu Dhabi, à Doha et Ryad, le milliardaire républicain de 78 ans a été reçu avec tous les égards, affichant sa proximité avec les dirigeants des monarchies pétrolières et gazières de la région. «Vous êtes un pays extraordinaire. Vous êtes un pays riche. Vous pouvez choisir, mais je sais que vous serez toujours à mes côtés», a-t-il dit jeudi, au président émirati, cheikh Mohamed ben Zayed, après l'annonce par ce dernier de son plan d'investissements pharamineux. «C'est le plus gros investissement que vous ayez jamais fait, et nous l'apprécions vraiment. Et nous allons vous traiter comme vous devez l'être, de façon magnifique». Selon la Maison-Blanche, les Émirats et les États-Unis ont signé un accord sur l'intelligence artificielle, un domaine dans lequel le pays du Golfe cherche à s'imposer en s'assurant un accès aux technologies américaines de pointe. L'accord prévoit des investissements émiratis dans des centres de données aux États-Unis ainsi qu'un engagement à «aligner davantage leurs réglementations en matière de sécurité nationale sur celles des États-Unis, y compris des protections solides pour empêcher le détournement de technologies d'origine américaine», selon la même source. Adeptes d'une diplomatie transactionnelle, le président américain a qualifié sa tournée dans le Golfe d'«historique», en affirmant qu'elle pourrait «rapporter, au total, 3.500 à 4.000 milliards de dollars en seulement quatre ou cinq jours». L'ancien promoteur immobilier a par ailleurs clairement confirmé la rupture avec la diplomatie de l'ancien président démocrate, Joe Biden, faite en partie d'appels au respect des droits humains et à la démocratie.

Devoirs et examens trimestriels

Sadaoui insiste sur le strict respect du calendrier

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a insisté, lors de la conférence nationale qu'il a présidée par visioconférence, sur "le strict respect" par l'ensemble des établissements d'enseignement, publics et privés, du calendrier fixé pour les devoirs et les examens trimestriels, a rapporté vendredi un communiqué du ministère. Lors de cette conférence nationale, organisée jeudi soir et consacrée au suivi du niveau de préparation des directions de l'éducation pour les examens scolaires nationaux, le ministre a rappelé qu'en cette période des examens du troisième trimestre, tous les établissements éducatifs, publics et privés, sont appelés au "strict respect" des décisions, circulaires et instructions émanant du ministère, ainsi que du calendrier arrêté pour les différentes opérations pédagogiques, notamment celui des devoirs et examens trimestriels. A cet effet, M. Sadaoui a exhorté les directeurs de l'éducation à "renforcer le contrôle au sein de tous les établissements scolaires, publics et privés, et à prendre les dispositions nécessaires pour assurer le suivi de la mise en œuvre des orientations ministérielles", insistant sur "l'importance de mettre en place des mécanismes permettant une vérification minu-

tieuse des sujets traités dans les différentes évaluations des élèves", ajoute-t-on de même source. Concernant le niveau de préparation des directions de l'éducation pour l'organisation des examens scolaires, le ministre a souligné l'impératif de réunir au niveau des centres d'examen du BEM et du baccalauréat, toutes les conditions nécessaires aux candidats, notamment la disponibilité de climatiseurs dans les wilayas qui enregistrent des températures particulièrement élevées en cette période de l'année. Il a, en outre, souligné la nécessité "d'assurer un environnement adapté aux candidats en situation de handicap tout au long de la période des examens nationaux". Dans le cadre de la campagne de sensibilisation des élèves à préserver la propreté de l'environnement scolaire et à éviter de jeter ou de déchirer leurs anciens cahiers, lancée en coordination avec l'Observatoire national de la société civile (ONSC) et le ministère de l'Environnement et de la Qualité de vie, M. Sadaoui a rappelé la nécessité de consacrer, dans chaque établissement scolaire, une salle destinée à la collecte des anciens cahiers récupérés, et ce, afin de les remettre à l'établissement public de recyclage, dans le cadre de l'accord conclu à cet effet.

Enseignement supérieur

117 écoles doctorales agréées au niveau national

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a agréé, au titre de l'année universitaire en cours, 117 écoles doctorales au niveau national, en tant que nouveau modèle de coopération et de coordination entre les établissements d'enseignement supérieur, a indiqué mercredi, le Conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdeldjebar Daoudi. Dans une déclaration à l'APS, M. Daoudi a indiqué que le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, avait adopté "un nouveau modèle organisationnel, en l'occurrence l'école doctorale, qui se veut une structure regroupant plusieurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, liés par des objectifs communs, et basés sur une coopération qualifiée et intégrée", précisant que "117 écoles doctorales avait été agréées à ce jour à l'échelle nationale". Et d'ajouter que le secteur avait accordé un "intérêt particulier" à certaines filières stratégiques, en tête desquelles "l'informatique et les mathématiques constituant le moteur du développement technologique", soulignant par là même, "l'importance de maîtriser la langue anglaise, étant nécessaire pour accéder aux ressources de la connaissance". S'agissant de la généralisation de l'approche "zéro papier", et la simplification des procédures administratives, M. Daoudi a expliqué que "pour la première fois, les candidatas ont été exemptés du téléchargement de tout document, se contenant de remplir un formulaire électronique via le système d'information intégré +Progres+." Concernant le renforcement du développement technologique notamment les puces électroniques, le même responsable a rappelé "l'habilitation de l'université de Blida 1 Saad Dahleb, en partenariat avec le Centre de développement des technologies avancées (CDTA), pour l'organisation d'un concours national exceptionnel le 29 janvier 2025 pour accompagner cette filière, vu son impact significatif sur les secteurs économiques et industriels en Algérie". Dans ce contexte, "110 places pédagogiques ont été consacrées à la filière électronique, contre 40 à la filière informatique". Pour soutenir la sécurité alimentaire et développer le secteur agricole, l'intervenant a cité l'organisation "d'un concours national exceptionnel le 3 mai en cours et la création d'une école doctorale exceptionnelle sous l'appellation "la production animale et l'alimentation des animaux productifs", avec un total de 100 places pédagogiques.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Des richesses qui profitent à Trump, pas aux arabes

Nous avons évoqué dans une de nos précédentes chroniques, que le périple de Trump au Moyen-Orient, notamment, dans les très riches monarchies du Golfe avait comme seul motif «réel», de retourner au pays de l'oncle Sam, avec les poches pleines de pognons, à satiété. Nos sentiments n'étaient pas faux. D'ailleurs, le président de l'entreprise USA, n'a jamais caché ses intentions. Déjà, au cours de son premier mandat, il avait insisté sur le fait que dorénavant aucune protection ne sera assurée par les américains en faveur des monarchies du Golfe constamment menacées par un Iran de plus en plus militarisé. Donc, de plus en plus, redoutable. Ensuite, il y a la très complexe question de l'héritier du trône de la famille saoudienne au pouvoir depuis un peu plus d'un siècle. Il y a la question pertinente du passage de l'ancienne génération des enfants directs du roi Abdelaziz, en voie d'extinction, vers la génération suivante, celle de ses petits-enfants. Il y aurait environ huit milles princes dont chacun aurait un bout de droit au trône de l'Arabie saoudite. Cependant, c'est Washington qui devrait intervenir, afin de statuer «politiquement, bien sûr» et mettre ainsi fin à cette crise, en choisissant le moins dangereux potentiellement, pour l'Entité sioniste. Le prince Benselman (MBS) réunissant toutes les conditions nécessaires pour occuper le trône de son grand père fondateur du royaume ...Mais, dans la politique, comme vous le savez tous bien, rien n'est gratuit ...A l'instar de tous les pays arabes et musulmans, en Arabie saoudite la souveraineté fait grandement défaut. Ces régimes sont officiellement indépendants, alors que réellement et sur le plan souverain, les puissances mondiales gardent constamment un droit de regard, voire d'ingérence officieuse, sur les déterminantes questions de fonds. Ce qui se passe en Arabie saoudite, c'est le même scénario avec des particularités propres à chaque Etat. Ce que faisaient autrement, ou en catimini les précédents présidents américains, Trump l'applique avec plus de cynisme et d'effronterie. Ces chefs d'Etat, ces rois, ces princes ne sont en effet, que des «proconsuls» ou des «pachas locaux presque complètement inféodés aux puissances étrangères, notamment, les USA. La question palestinienne et en particulier le martyr de Ghaza, durant depuis trois ans, n'a été évoqué que pour tromper l'opinion publique arabo-musulmane et laisser croire que la cause centrale des arabes n'a pas été marginalisée. Les masses arabes assiégées dans des enclos, continuent impuissantes, à consommer la honte.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Gaza meurt,
le Monde regarde

Alors que la bande de Gaza est ravagée par plus de 19 mois de guerre, les signaux d'un net basculement vers un génocide sont chaque jour plus criants. Plus de 64 000 Palestiniens ont été tués depuis octobre 2023, selon les données rapportées par NBC News et Libération, tandis que la famine, provoquée par le blocus israélien sur l'aide humanitaire, menace les 2,4 millions d'habitants. Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Volker Türk, a dénoncé ce samedi «une violation flagrante du droit international», assimilant la stratégie israélienne à «un acte de nettoyage ethnique» visant à imposer un changement démographique durable à Gaza. Au cœur de cette tragédie, les bombardements israéliens ciblent des hôpitaux, des zones d'habitation, et forcent les civils à fuir sans lieu sûr, dans des conditions catastrophiques. Des milliers de familles vivent sous des tentes privées de soins, d'eau et de nourriture. «Ceux qui ne meurent pas dans les bombardements mourront de faim», témoigne un habitant à Libération. Selon Libération et AFP, Israël a lancé ce samedi une nouvelle phase de son offensive à Gaza, baptisée "Chariots de Gideon», pour, selon les mots de l'armée israélienne, «atteindre tous les objectifs de la guerre, y compris la libération des otages et la défaite du Hamas». Sur le plan diplomatique, les pays arabes se sont réunis à Bagdad pour tenter de sauver ce qui peut l'être. Un plan de reconstruction de Gaza doté de 53 milliards de dollars a été proposé pour une gestion transitoire par des technocrates palestiniens avant un retour de l'Autorité palestinienne. Mais ce sommet a été affaibli par l'absence de plusieurs dirigeants du Golfe, préoccupés par la récente tournée de Donald Trump dans la région. Le président américain, qui a suscité un tollé en déclarant vouloir faire de Gaza «la Riviera du Moyen-Orient», pousse un projet radical de déplacement massif. D'après NBC News, l'administration Trump travaille sur un plan d'expulsion d'un million de Palestiniens vers la Libye, en échange de la levée de milliards de dollars de fonds gelés. Un haut responsable du Hamas, Basem Naim, a réagi : «Les Palestiniens sont profondément enracinés dans leur patrie... prêts à tout sacrifier pour défendre leur terre». Jeudi, le président américain Donald Trump a réitéré son désir de prendre le contrôle de Gaza, déclarant lors d'une table ronde d'affaires au Qatar que les États-Unis en feraient une «zone de liberté» et affirmant qu'il n'y avait plus rien à sauver dans ce territoire palestinien. Entre guerre, famine, et diplomatie impuissante, Gaza est aujourd'hui le théâtre d'une entreprise d'effacement, dont la communauté internationale peine à enrayer la mécanique. Comme l'a résumé Volker Türk: «Nous devons mettre fin à cette folie».

Economie numérique et financement des entreprises

La publication de nouveaux cadres juridiques,
un tournant dans la promotion de l'entrepreneuriat

Le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a affirmé, mercredi dans un communiqué, que la publication de nouveaux cadres juridiques consistant en deux arrêtés relatifs aux organismes de placement collectif à capital risque (OPCR) et à l'autorisation de constitution des prestataires de services de paiement (PSP), constituait un tournant qualitatif dans le processus de promotion de l'entrepreneuriat et de l'économie numérique. Le ministère a précisé dans son communiqué que "ces réformes représentent un bond qualitatif dans le processus de promotion de l'entrepreneuriat et de l'économie numérique et reflètent l'engagement de l'Etat à assurer un environnement juridique conforme aux standards internationaux". "Ces réformes sont le fruit d'efforts concertés impliquant des institutions financières, des organismes réglementaires et des investisseurs, afin de renforcer la complémentarité des rôles et accélérer la transition vers une économie compétitive et intégrée aux mutations mondiales", a ajouté le ministère. Ainsi, ces deux arrêtés, publiés, mardi, au Journal officiel, visent à "consolider la position de l'Algérie en tant qu'environnement attractif pour l'investissement technologique", et à "accélérer la transformation numérique du secteur financier, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de financement pour les start-ups via des outils modernes et diversifiés, porteurs d'opportunités encourageantes pour une nouvelle génération d'entrepreneurs et d'investisseurs", selon la même source. Le premier arrêté concerne les OPCR, permettant la création et la gestion de Fonds communs de placement à capital risque (FCPR) et "ouvrant la voie à des mécanismes de financement modernes dédiés à l'investissement dans les start-ups et les projets innovants, à travers la mobilisation de capitaux privés et la diversification des sources de financement durant les phases critiques de croissance et d'expansion", précise le communiqué.

Entrepreneuriat

L'AFYE lance une caravane féminine

La Fondation algérienne d'appui à la jeunesse et au développement de l'entrepreneuriat (AFYE) a donné, jeudi à Alger, le coup d'envoi d'une caravane féminine pour l'entrepreneuriat, visant à autonomiser la femme économiquement et à renforcer son rôle dans le développement durable. La caravane qui sillonnera 10 wilayas pendant 15 jours, verra l'organisation de workshops, conférences, rencontres et expositions avec la participation de plus de 1.000 femmes, selon les explications fournies lors de la cérémonie du coup d'envoi en présence de représentants d'organismes nationaux et de nombre d'acteurs économiques et sociaux. Cette manifestation tend à développer un réseau professionnel féminin composé de plus de 100 entrepreneures qui bénéficieront de programmes de formation dans l'entrepreneuriat, la gestion financière et l'innovation. Ainsi, 15 projets féminins innovants seront sélectionnés dans les domaines de l'environnement, l'agriculture, l'artisanat et l'agroalimentaire et bénéficieront de financement et d'accompagnement.

Téléphonie mobile

Campagne de sensibilisation
sur l'importance de l'identification des abonnés

L'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement d'une campagne de sensibilisation sur l'importance de l'identification des abonnés de la téléphonie mobile, dans le but de renforcer la sécurité des usagers et de prévenir les abus liés à l'utilisation des cartes SIM. A cet effet, l'autorité a rappelé que la carte SIM est destinée à "un usage personnel et exclusif" de la part de son détenteur légal, lequel ne devrait "pas permettre à d'autres personnes d'utiliser sa carte SIM ou son numéro personnel, et ce, pour éviter des conséquences pouvant être graves". L'ARPC a, en outre, précisé que "toute cession de la carte SIM, en dehors des agences commerciales des opérateurs de téléphonie mobile, est strictement interdite". Dans le cas du décès du détenteur

Pour participer à ces différentes activités, une plateforme numérique a été ouverte pour les inscriptions, ont fait savoir les organisateurs de la caravane qui se déroule sous le patronage de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), du ministère du Tourisme et de l'Artisanat et du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie. Dans son allocution à cette occasion, le PDG de l'AFYE, Mohamed Babou, a affirmé que la caravane "représente une véritable opportunité pour soutenir la femme algérienne porteuse de projet, en lui assurant la formation et l'encadrement, ainsi que tous les renseignements relatifs aux cadres juridiques et au financement". Cette initiative s'ajoute à une série de projets menés par la Fondation pour promouvoir l'entrepreneuriat, dont l'organisation du Forum national pour l'intégration industrielle et la promotion de la sous-traitance, et du Salon national des services financiers destinés à soutenir l'investissement, prévu fin juillet prochain à Alger, a indiqué M. Babou. Pour sa part, la présidente du Forum national des femmes entrepre-

neures, Kahina Ourari a affirmé que cette caravane "constitue une initiative stratégique visant à offrir à la femme entrepreneure un véritable espace de formation et d'échange avec les acteurs économiques, tout en ouvrant de larges perspectives pour l'accompagnement des projets féminins aux niveaux local et national". En marge de la cérémonie du lancement de la caravane, l'AFYE a signé deux conventions de partenariat stratégique, respectivement avec l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) et la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR). La première convention vise à promouvoir la culture de l'innovation et la protection des droits de propriété industrielle auprès des femmes et des jeunes entrepreneurs, à travers l'accompagnement dans les procédures d'inscription et la sensibilisation à l'importance de la protection des marques et des brevets d'invention. La deuxième convention a pour objectif de garantir la couverture d'assurance aux startups, notamment celles dirigées par des femmes.

légal de la carte SIM, l'ARPCE a souligné que les ayants droit devront se rapprocher d'une agence commerciale de l'opérateur concerné afin de résilier le contrat d'abonnement. La même source ajoute qu'en cas de perte ou de vol de la carte SIM, l'abonné est tenu de "se rapprocher, sans délai, du service client de l'opérateur concerné pour la désactiver et se présenter aussi aux services habilités de

la Sûreté nationale ou de la Gendarmerie nationale pour établir une déclaration de perte ou de vol". L'ARPCE a rappelé que cette campagne "vise à assurer la protection des détenteurs légaux de cartes SIM contre toute utilisation susceptible de leur porter préjudice", invitant les usagers de la téléphonie mobile à contribuer à cette campagne de sensibilisation par une large diffusion de ces "informations essentielles".

Communauté nationale à l'étranger

Lancement du service e-paiement
des cotisations sociales

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et la Banque de développement local ont signé, mardi, une convention de partenariat portant lancement du service e-paiement des cotisations sociales au profit de la communauté nationale établie à l'étranger. Cette convention, signée par le directeur général de la CNAS, Nadir Kouadria, et le directeur général par intérim de la BDL, Med Mebarek, s'inscrit dans le cadre du dispositif d'affiliation volontaire au système national de sécurité sociale et de retraite. La cérémonie de signature a été présidée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, et le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib. S'exprimant à cette occasion, M. Bentaleb a souligné que ce partenariat intervient en "application des engagements du président de la République, visant à protéger la communauté nationale à l'étranger et à consolider sa participation au développement national, ainsi qu'au développement des outils de modernisation et de numérisation dans la prestation des services administratives, facilitant

ainsi les procédures". Ce partenariat traduit "l'attachement de l'Etat à raffermir la relation entre ses institutions et les membres de la diaspora en proposant des solutions numériques sécurisées et efficaces pour faciliter les opérations de paiement, afin de contribuer à la simplification des procédures, à réduire les déplacements aux services concernés au niveau des pays de résidence et à améliorer la transparence des transactions, outre d'élargir la base des affiliés au système national de retraite". Dans le même sillage, le ministre a précisé que ce nouveau service intervient "en réponse aux préoccupations de la communauté nationale à l'étranger, qui peut désormais s'acquitter à distance des cotisations de sécurité sociale à tout moment et depuis n'importe quel endroit du monde grâce en utilisant une carte bancaire internationale VISA. Le ministre a indiqué que l'affiliation volontaire est régie par le décret exécutif 22-351 du 18 octobre 2022 et l'arrêté interministériel du 5 janvier 2023 qui permet à la communauté nationale à l'étranger de bénéficier de la couverture sociale à l'intérieur du pays, au titre des prestations en nature pour l'assurance maladie et maternité à travers la carte Chifa, ainsi que pour les prestations de retraite.

Sûreté de la wilaya de Béjaïa

Saisie de plus d'un quintal de cannabis, d'armes à feu et de matériel sensible

Par Hocine Smaâli

Les services de la Sûreté de la wilaya de Béjaïa ont démantelé un réseau transnational impliqué dans le trafic de drogue et de substances psychotropes, à l'issue d'une opération d'envergure menée par la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI). «Onze personnes ont été arrêtées, tandis que quatre autres individus, dont des ressortissants étrangers, sont toujours activement recherchés. Pas moins de 178 kilogrammes de cannabis, plusieurs armes à feu et une importante somme d'argent ont été saisis», avons-nous appris de la Sûreté de la wilaya de Béjaïa. L'enquête menée sur le terrain par les enquêteurs de la BRI,

après des soupçons autour d'un trafic de drogue dans la région d'Akbou, et le travail d'investigation ont permis de mettre en place un plan d'intervention qui a conduit à «l'arrestation de deux premiers suspects, en possession de faux papiers et circulant à bord de véhicules maquillés. L'un d'eux faisait déjà l'objet de plusieurs mandats d'arrêt».

L'enquête, conduite sous la supervision du parquet, a rapidement permis d'élargir le coup de filet en interpellant «neuf autres membres présumés du réseau dans les jours suivants». La perquisition d'une résidence abandonnée, utilisée comme cache par l'un des suspects, a abouti à la saisie d'un impressionnant arsenal: «deux armes à feu, dont une équipée d'un

silencieux, trois fusils de chasse, des munitions, des gilets tactiques, des cartouchières, de la poudre noire, mais aussi divers types d'armes blanches», ajoute la même source. «Les policiers ont également mis la main sur 2 100 comprimés de prégabaline, deux émetteurs-récepteurs, un télescope longue portée, ainsi qu'une somme d'environ 614 millions de centimes en monnaie nationale et 6 080 euros. En tout, 11 véhicules et trois motos ont été saisis, soupçonnés d'avoir servi dans le cadre de cette activité criminelle», avons-nous également appris de la même source. Les suspects ont été présentés le 14 mai 2025 devant le procureur de la République près le Pôle criminel spécialisé du tribunal de Constantine.

Affaire de saisie de 178 kg de cannabis et armes à feu

Détention provisoire pour 11 accusés à Constantine

Le juge d'instruction près le parquet du pôle pénal spécialisé de Constantine a ordonné de placer en détention provisoire 11 accusés dans l'affaire de saisie de 178 kg de drogues (cannabis), d'armes à feu et de munitions, a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué du parquet de la République de ce pôle. Le communiqué a précisé que dans le cadre de la lutte contre les crimes de trafic de drogues et de psychotropes et en vertu des dispositions de l'article 11 du code de procédures pénales, la brigade de recherche et d'intervention de la sûreté de wilaya de Bejaia a démantelé le 6 mai un réseau criminel organisé au village Tazrout, dans la commune d'Ighzer Amokrane, dans la

wilaya de Bejaia, constitué de 27 suspects dont 11 ont été arrêtés, tandis que les autres parmi lesquels quatre de nationalité étrangère se trouvent en état de fuite. L'opération s'est soldée par la saisie de 178 kg de cannabis, 2.100 capsules de psychotropes, 3 fusils de chasse avec leurs munitions, 2 pistolets automatiques avec leurs munitions, une quantité de poudre noire, des appareils sensibles, des sommes d'argent considérables en monnaies nationale et étrangère, 11 véhicules et trois motos, a ajouté le communiqué. Les onze suspects ont été présentés devant le parquet pénal spécialisé de Constantine le 14 mai pour crimes de "contrebande constituant de par sa gravité une menace

sur la sécurité et l'économie nationale, possession, transport, stockage et obtention en vue de la vente de drogues et psychotropes d'une manière illégale, trafic d'armes et de munitions de catégories 4 et 5 et délits de blanchiment d'argent, perpétrés dans le cadre d'une bande criminelle organisée, l'infraction à la législation sur les changes et les mouvements de capitaux de et vers l'étranger, utilisation d'appareils sensibles à des fins illégaux, facilitation à la perpétration de crimes, faux et usage de faux", a ajouté le même document. Après l'audition des 11 accusés, le juge d'instruction a ordonné de les placer tous en détention provisoire, a conclu le communiqué.

Examens de fin d'année

Pour une meilleure prise en charge des cas de stress chez les candidats

Une journée de formation au profit des spécialistes de la santé scolaire a été organisée mercredi à Alger par le ministère de la Santé pour mieux prendre en charge les cas de stress chez les candidats lors des examens de fin d'année. Destinée aux médecins généralistes, aux psychologues et aux personnels de la santé scolaire, cette journée de formation vise à "améliorer la prise en charge des urgences physiques et psychologiques dans les centres d'examen, notamment lors des épreuves du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM)", a-t-on indiqué. A ce propos, Pr Yacine

Ayadi, spécialiste en réanimation médicale au Centre hospitalo-universitaire Mustapha-Pacha (Alger), a expliqué, que "cette formation porte à la fois sur la gestion des urgences physiques, telles que les syncopes, les palpitations ou encore les crises d'asthme ainsi que le soutien psychologique des candidats en situation de stress aigu", faisant observer que "depuis le lancement de ce genre de formation en 2021, le nombre d'évacuation lors des examens de fin d'année a significativement diminué". Il a ajouté que cette formation aborde d'autres aspects, notamment ceux liés à l'hygiène alimentaire, recommandant

d'"éviter tout ce qui est susceptible de provoquer des troubles digestifs afin d'améliorer la concentration des candidats lors des épreuves du BAC et du BEM". De son côté, la chargée du programme de santé scolaire au sein du ministère, Mme Sabah Abada, a précisé que l'accent a été mis sur "la conduite à adopter par les professionnels de la santé scolaire afin d'améliorer leur réaction face aux différents cas d'urgences et de stress", soulignant "l'importance de la prise en charge psychologique des candidats, qui se retrouvent face à des situations de blocage et incapables de mobiliser leurs connaissances".

Réseau algérien des femmes médiatrices

Réunion préparatoire pour l'élaboration d'une feuille de route

Le comité d'experts, chargé de la mise en place du Réseau algérien des femmes médiatrices pour la résolution des conflits régionaux et internationaux, s'est réuni, lundi à Alger, en vue d'élaborer la feuille de route y afférente. Dans une déclaration à la presse, le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani a indiqué que cette rencontre, première du genre, avait pour but, de "mettre en place un programme d'action et une feuille de route pour le Réseau algérien des fem-

mes médiatrices tout en définissant les critères à remplir par les adhérentes". Selon M. Zaalani, le travail de l'instance se poursuit inlassablement pour annoncer officiellement "la création de ce réseau, le 10 décembre prochain, parallèlement à la célébration de la Journée internationale des droits de l'Homme, soit 20 jours avant la fin du mandat de l'Algérie en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité". Dans ce contexte, le même responsable a relevé que les travaux du comité intervenaient, quelques jours

après la signature d'un accord avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), visant, "la formation d'un réseau de femmes algériennes contribuant au règlement des conflits régionaux et internationaux, en application de la résolution des Nations unies, en vue d'élargir la formation au profit des femmes en matière de médiation, de dialogue et de prévention des conflits". Soulignant le rôle que joue l'Algérie dans l'instauration de la paix et de la sécurité au double plan régional et interna-

tional, M. Zaalani a rappelé son engagement en tant que membre non-permanent au Conseil de sécurité, à déployer des efforts inlassables pour concrétiser la résolution onusienne relative au renforcement du rôle de la femme dans le règlement des conflits. De son côté, la présidente de la Commission permanente de la femme de l'APN, Mme Fatma-Zohra Kradja, a déclaré que le Réseau algérien des femmes médiatrices tend à "intégrer des compétences reconnues notamment au niveau international,

Lors d'une opération de fouille et de ratissage à Khenchela

Un terroriste abattu par les forces de l'ANP

Un terroriste a été abattu, un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions ont été récupérés, jeudi lors d'une opération de fouille et de ratissage toujours en cours, menée par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), dans le secteur militaire de Khenchela, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage dans la zone d'Oued Gharghar, dans la commune de Chechar au Secteur militaire de Khenchela, en cinquième Région militaire, des détachements de l'ANP ont abattu, dans l'après-midi d'aujourd'hui 15 mai 2025, un (1) terroriste et récupéré un (1) pistolet mitrailleur de type alachnikov et une quantité de munitions", précise la même source. "Cette opération, qui est toujours en cours, confirme la vigilance et la détermination des Forces de l'ANP à traquer ces criminels à travers l'ensemble du territoire national, jusqu'à leur éradication", ajoute le communiqué.

Sûreté de wilaya d'Alger

Démantèlement de deux groupes criminels et saisie de plus de 11.000 capsules psychotropes

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la Sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs et la deuxième Division de la police judiciaire de Bab Ezzouar, ont démantelé deux groupes criminels organisés s'adonnant au trafic de psychotropes et saisi 11.000 capsules psychotropes, a indiqué, mardi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la Sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs et la deuxième Division de la police judiciaire de Bab Ezzouar ont procédé à l'arrestation de "quatre (4) individus, dont deux repris de justice pour constitution d'un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic illicite de psychotropes et à la saisie de 11.196 capsules psychotropes", précise la même source. Ces deux affaires interviennent sur la base d'informations recueillies sur certains individus soupçonnés de vendre des psychotropes au niveau de la compétence territoriale de Bir Mourad Raïs et de Dar El Beida, suite à quoi les éléments de la police judiciaire ont lancé une série d'investigations sur le terrain ayant conduit à l'identification des suspects", ajoute la même source. La première affaire, traitée par les services de la 4ème Sûreté urbaine, en coordination avec la brigade de la police judiciaire de Bir Mourad Raïs, a abouti à l'arrestation de 2 individus et à la saisie de 5095 comprimés de type Extasy et d'une quantité de drogues dures (cocaïne). Quant à la deuxième affaire, menée par la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et des substances psychotropes relevant de la deuxième Division de la police judiciaire de Bir Mourad Raïs, elle s'est soldée par l'arrestation de 2 individus et la saisie de 6100 capsules psychotropes".

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE D'ORAN

DIRECTION GENERALE



وزارة السكن و العمران و المدينة

ديوان الترقية و التسيير العقاري لـوهران

المديرية العامة

AVIS DE CONCOURS D'ARCHITECTURE RESTREINT N° 29/2025

L'Office de Promotion et de Gestion immobilière d'Oran lance un concours d'architecture restreint pour la Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) TCE et VRD pour la réalisation des 803 logements promotionnels aidés (LPA 02) avec logements promotionnels et locaux commerciaux et services y compris VRD sis au pôle Urbain Ahmed Zabana Commune d'Essenia Daira d'Essenia Wilaya D'Oran.

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Les soumissionnaires admis à participer à ce Concours sont les architectes inscrits au tableau national de l'ordre des architectes, exerçant l'activité en qualité de personne physique et les bureaux d'études publics dont leurs capacités répondent aux critères sous cités Sont éligibles à ce Concours, tous Les Architectes agréés et exerçant à titre privé ou en Groupement, de droit algérien et les bureaux d'études publics exerçants conformément à la réglementation en vigueur et remplissant les conditions d'éligibilité définies ci-dessous.

Capacités	Conditions d'éligibilité	Pièces justificatives
Professionnelles	Les Architectes agréés et les bureaux d'études publics	-L'agrément en cours de validité pour les architectes exerçant à titre privé et/ou membre d'un groupement - Une copie du registre de commerce d'un éventuel décret de création pour les bureaux d'études publics -Pour les Groupements, il est demandé le protocole d'accord signé par l'ensemble des membres certifiant leur organisation en groupement
Financières	Ayant un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années (2021-2022-2023) égale ou supérieur à 20 000 000,00 DA	justifié par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers, déposés auprès des services compétents et C20.
Technique	Moyens Humains -Employant un architecte, ou un Ingénieur d'état en génie civil ou Master en génie civil ou plus ayant une expérience de 04 ans ou plus -Employant un technicien supérieur en VRD ayant une expérience de 03 ans ou plus	Justifiés par des CV, les diplômes, l'état nominatif CNAS/attestation d'affiliation ou /bordereau de déclaration auprès de la CNAS, et les certificats ou attestations de travail délivrée par un Maître d'Ouvrage Public ou Privé ainsi que la fiche carrière pour déterminer l'expérience de l'employé.
	Références professionnelles Ayant déjà conçu un projet de catégorie D selon la classification donnée par l'arrêté Interministériel du 15 Mai 1988 portant modalités d'exercice et de rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment, modifié et complété	Ces références doivent être justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics ou privés dans ces attestations doit être mentionné la catégorie de l'ouvrage .

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement, les bureaux d'études publics sans dispenses de l'agrément.

- Les moyens humains ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Le dossier de Concours sera retiré auprès de l'OPGI d'ORAN, sis 08, place Boudali Hasni Ex Klebert à ORAN, contre le paiement de 5000.00 DA non remboursable représentant les frais de la documentation.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet

Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer au concours.

- **Durée de préparation des offres :**

La durée de préparation des offres est fixée comme suit à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence, dans la presse écrite, selon les phases suivantes :

• 10 jours pour le dossier de candidature ; les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidature.

• 15 jours pour l'offre technique, prestations et financière ; Les candidats pré-qualifiés seront invités par courriers et par voie de presse. La date et l'heure limite de dépôt des offres (technique, de prestations et financière), sera comptée à partir de la date de la première parution de la publication.

• Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres. Dans ce cas, il informe les candidats par tout moyen et ce au moins huit (08) jours avant la date de dépôt des offres.

• Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

• Les offres sont obligatoirement déposées auprès de l'OPGI d'Oran 8 place BOUDALI Hasni, Ex Klebert, Sidi El Houari, Oran.

• Les offres adressées par voie postale ne seront pas acceptées.

• Toute offre reçue après l'expiration des délais de dépôt des offres fixés par l'avis de concours sera écartée et/ou renvoyée au concurrent sans qu'elle ne soit ouverte.

• La date de dépôt des dossiers de candidatures est fixée le : à 12H00 soit le Dixième (10ème) jour à compter de la date de la première (1ère) publication du concours.

• La date d'ouverture des dossiers de candidature est fixée le : à 13H00.

• L'offre doit être insérée dans une enveloppe intérieure portant l'identification du candidat et qui sera également insérée dans une enveloppe extérieure anonyme, l'enveloppe extérieure portera de façon apparente, au-dessous de l'adresse de l'OPGI, l'expression suivante :

A Monsieur le DG de l'OPGI d'Oran

« Avis de Concours d'Architecture restreint N° 29/2025

La Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) TCE et VRD pour la réalisation des 803 logements promotionnels aidés (LPA 02) avec logements promotionnels et locaux commerciaux et services y compris VRD sis au pôle Urbain Ahmed Zabana Commune d'Essenia Daira d'Essenia Wilaya d'Oran.

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Si le jour de dépôt des offres et d'ouverture des plis, coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture, en séance publique, des plis des dossiers de candidature et des plis des offres techniques, de prestations et l'offre financière, intervient, à la date et à l'heure du dernier jour du délai de préparation des offres y afférentes selon la phase (10 jours pour la candidature et 15 jours pour les offres techniques, prestations et les offres financières), à 13h00.

Validité de l'offre :

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de (90) jours augmentée de la durée de préparation des offres, elle prend effet à compter de la date de la séance d'ouverture des plis. (Des offres techniques, de prestation et financières)

Dans le cas exceptionnel, le service contractant peut demander aux soumissionnaires de proroger la durée de validité de leurs offres pour une période déterminée.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531007684 18.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE D'ORAN

DIRECTION GENERAL



وزارة السكن و العمران و المدينة

ديوان الترقية و التسيير العقاري لـوهران

المديرية العامة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° 29/2025

L'Office de Promotion et de Gestion immobilière d'Oran lance d'un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales pour la prise en charge des Etudes et du Suivi des travaux de réalisation de 66 logements promotionnels Aidés LPA 02 avec logements Promotionnels, locaux commerciaux et services y compris VRD Sis à EL BARKI Commune ORAN Daira ORAN Wilaya d'Oran

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Les soumissionnaires admis à participer à cette Consultation sont les architectes inscrits au tableau national de l'ordre des architectes, exerçant l'activité en qualité de personne physique et les bureaux d'études publics dont leurs capacités répondent aux critères sous cités Sont éligibles à cet avis d'appel d'offres, tous Les Architectes agréés et exerçant à titre privé ou en Groupement, de droit algérien et les bureaux d'études publics exerçants conformément à la réglementation en vigueur et remplissant les conditions d'éligibilité définies ci-dessous.

Capacités	Conditions d'éligibilité	Pièces justificatives
Professionnelles	Les Architectes agréés et les bureaux d'études publics	-L'agrément en cours de validité pour les architectes exerçant à titre privé et/ou membre d'un groupement - Une copie du registre de commerce d'un éventuel décret de création pour les bureaux d'études publics -Pour les Groupements, il est demandé le protocole d'accord signé par l'ensemble des membres certifiant leur organisation en groupement
Financières	Ayant un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années (2021-2022-2023) égale ou supérieur à 10 000 000,00 DA	justifié par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers, déposés auprès des services compétents et C20.
Technique	Moyens Humains -Employant un architecte, ou un Ingénieur d'état en génie civil ou Master en génie civil ou plus ayant une expérience de 03 ans ou plus -Employant un technicien supérieur en VRD ayant une expérience de 02 ans ou plus	Justifiés par des CV, les diplômes, l'état nominatif CNAS/attestation d'affiliation ou /bordereau de déclaration auprès de la CNAS et les certificats ou attestations de travail délivrée par un Maître d'Ouvrage Public ainsi que la fiche carrière pour déterminer l'expérience de l'employé.
	Références professionnelles Ayant déjà conçu un projet de catégorie C selon la classification donnée par l'arrêté Interministériel du 15 Mai 1988 portant modalités d'exercice et de rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment, modifié et complété	Ces références doivent être justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics ou privés dans ces attestations doit être mentionné la catégorie de l'ouvrage .

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement, les bureaux d'études publics sans dispenses de l'agrément.

- Les moyens humains ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Le dossier de l'avis d'appel d'offres sera retiré auprès de l'OPGI D'ORAN, sis 08, place Boudali Hasni Ex Klebert à ORAN, contre le paiement de 5000.00 DA non remboursable représentant les frais de la documentation.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet

Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer à cet avis d'appel d'offres

Durée de préparation des offres :

- Il est accordé aux soumissionnaires un délai de préparation des offres de Vingt Un (21) jours, il commence à courir à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres à la concurrence, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse écrite

- Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres au moins trois jours avant la date limite de dépôt des offres. Dans ce cas, il en informe les candidats par tout moyen.

- Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

- Les offres sont obligatoirement déposées auprès de l'OPGI d'Oran 8 place BOUDALI Hasni, Ex Klebert, Sidi El Houari, Oran.

- Les offres adressées par voie postale ne seront pas acceptées.

- Toute offre reçue après l'expiration des délais de dépôt des offres fixés par l'avis d'appel d'offres sera écartée et/ou renvoyée au concurrent sans qu'elle ne soit ouverte.

- L'offre doit être insérée dans une enveloppe intérieure portant l'identification du candidat et qui sera également insérée dans une enveloppe extérieure anonyme, l'enveloppe extérieure portera de façon apparente, au-dessous de l'adresse de l'OPGI, l'expression suivante :

A Monsieur le DG de l'OPGI d'Oran

Avis d'appel d'offres N° 29/2025

La Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) T.C.E et VRD) pour la réalisation 66 logements promotionnels Aidés LPA 02 avec logements Promotionnels, locaux commerciaux et services y compris VRD Sis à EL BARKI Commune ORAN Daira ORAN Wilaya d'Oran

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'ouverture, en séance publique, des plis des dossiers de candidature et des plis des offres techniques, de prestations et l'offre financière, intervient, à la date et à l'heure du dernier jour du délai de préparation des offres

Validité de l'offre :

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de (90) jours augmentée de la durée de préparation des offres, elle prend effet à compter de la date de la séance d'ouverture des plis. (des dossiers de candidatures, des offres techniques, de prestation et financières)

Dans le cas exceptionnel, le service contractant peut demander aux soumissionnaires de proroger la durée de validité de leurs offres pour une période déterminée.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531007685 18.05.2025

Secteur de la Santé

03 IRM, 02 scanners et 900 lits supplémentaires pour Oran

Par B.Habib

Pourquoi un médecin demande un examen approfondi d'IRM ? Cela permet non seulement de cerner les différentes parties du corps du malade mais aussi de déterminer le développement de certaines maladies comme le cancer fréquemment répandu chez les patients notamment les femmes. La nature et la spécificité d'une pathologie rend souvent un diagnostic médical un peu complexe ce qui, du reste, nécessite une prise en charge par des imageries à résonance magnétique afin de détecter les causes des troubles et des maladies. Ensuite, c'est parce que ce type de matériel médical est en possession

des cliniques privées seules à en fixer les prix au détriment des contribuables, les malades spécialement. La nouvelle vision du ministère de la santé a été que les IRM soient installées dans les ceintures de structures de santé et déployées au niveau des hôpitaux des Urgences pour des raisons évidentes liées aux coûts qui sont nettement accessibles aux malades et de gain de temps. Après le CHU d'Oran, les hôpitaux des Urgences médicochirurgicales de Tiélat et Nedjma (Sidi Chahmi) ont été dotés d'IRM, appareil d'imagerie médicale sans rayon afin d'améliorer le diagnostic et détailler au millimètres près les maladies comme le cancer et son stade d'évolution dans une politique de san-

té qui consiste à rapprocher le patient du médecin traitant, améliorer la qualité de sa prise en charge et de son traitement. Selon certaines informations, pas moins de 5 IRM sont programmés pour Oran en 2025. Après les hôpitaux des urgences d'Oran, Tiélat et Nedjma, on s'achemine probablement vers l'installation de deux autres avant fin 2025. L'autre indicateur de cette politique de la généralisation prochaine des IRM et de scanners dans les hôpitaux dotés d'Urgences médicochirurgicales, est traduit par l'augmentation de capacité d'accueil des malades, ce qui fait que la wilaya d'Oran aura bénéficié, jusqu'ici, de 900 lits supplémentaires et de 9 établissement hospitaliers.

Laïd Rebiga souligne à Oran

«La préservation de la mémoire nationale est une priorité»

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a souligné, jeudi à Oran, que la préservation de la mémoire nationale constitue une priorité, nécessitant de continuer son renforcement et sa consolidation. Dans son allocution prononcée à l'occasion de l'ouverture des travaux d'un colloque national organisé par l'Association nationale des Grands invalides de la Guerre de libération nationale, à l'occasion de la Journée nationale de la Mémoire commémorant les massacres du 8 mai 1945, le ministre a souligné que "la préservation de la mémoire nationale est une priorité qu'il convient de continuer à renforcer et à protéger". "C'est ce à quoi veille le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, conformément à la stratégie définie par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a-t-il déclaré. Rebiga a ajouté que, le dossier de la mémoire "émane de ces pages glorieuses de l'histoire et de l'engagement du président de la République envers la responsabilité de l'Etat vis-à-vis de son patrimoine historique, en fidélité au serment des valeureux martyrs. Il constitue l'un des fondements qui ont forgé l'identité nationale et un pilier essentiel pour construire le présent et envisager l'avenir sur les bases et les principes du message éternel de Novembre". Le ministre a souligné que la mémoire "sauvegarde une histoire riche écrite par nos ancêtres, depuis les martyrs de la ré-



sistance jusqu'à ceux de la glorieuse Guerre de libération", saluant à cet égard "les efforts colossaux déployés par l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, aux côtés des autres institutions de sécurité, pour assurer la sécurité, défendre la souveraineté nationale, préserver l'intégrité du territoire et l'unité du peuple". Il a poursuivi en affirmant que "l'Algérie d'aujourd'hui est résolue et convaincue que la terre irriguée du sang des martyrs ne saurait appartenir qu'aux hommes et aux femmes de dignité", appelant les nouvelles générations à "méditer sur les enseignements portés par les souvenirs de notre glorieuse histoire, ses étapes et ses figures emblématiques, véritables phares pour le présent et l'avenir". Le ministre a rappelé que les massacres du 8 mai 1945 constituent "une étape historique mémorable" pour le peuple algérien, re-

présentant "un chapitre lumineux de la résistance entamée dès le premier jour où les forces coloniales ont foulé notre sol". Il a souligné que la répression subie par les Algériens "n'était qu'un épisode sanglant parmi les centaines d'exactions commises par le colonisateur oppresseur". Malgré la politique de colonisation systématique et les crimes atroces perpétrés, a ajouté le ministre, le peuple algérien a "continué à se sacrifier et à lutter farouchement contre l'occupant avec les moyens disponibles, jusqu'à ce qu'il achève son épopée par le déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre". Le ministre a précisé que les massacres du 8 mai 1945 ont été "le prélude à un soulèvement national massif, qui a tiré les leçons, galvanisé les esprits et conduit le pays vers l'indépendance grâce aux sacrifices héroïques des femmes et des hommes".

Pour relever les défis des industries pétrolière et gazière

Renforcer l'intégration entre l'université et l'industrie

L'expert international en énergie, Mohamed Ghazli, a souligné, jeudi à Oran, l'importance de renforcer la relation entre le secteur académique et la recherche scientifique, d'une part, et le secteur industriel, d'autre part, afin de développer les industries pétrolière et gazière. Dans une déclaration à la presse en marge de la deuxième journée du colloque international sur les solutions vertes dans l'industrie pétrolière et gazière, M. Ghazli a mis en avant que "le renforcement du lien entre l'université et l'in-

dustrie doit commencer dès les premières années d'études universitaires, afin de former une génération d'étudiants capables de comprendre les défis du terrain et de développer des solutions innovantes aux problèmes industriels". Il a ajouté que l'investissement dans l'enseignement appliqué et l'adaptation des programmes universitaires à la réalité industrielle contribuerait à la formation de compétences nationales capables d'apporter une valeur ajoutée dans le domaine de l'énergie, notamment dans un

contexte de transition accélérée vers les énergies propres et les technologies modernes. L'expert a également souligné l'importance d'établir des partenariats efficaces entre les universités et les entreprises du secteur pétrolier et gazier, que ce soit à travers des projets de recherche conjoints ou par des stages de terrain pour les étudiants, permettant de renforcer leurs compétences et de les relier directement aux besoins du marché. Il a conclu que "le lien entre l'université et l'industrie n'est pas un choix, mais

une nécessité stratégique pour garantir un avenir durable et performant au secteur de l'énergie en Algérie". Pour rappel, le colloque international sur les solutions vertes dans l'industrie pétrolière et gazière, qui se tient sur deux jours, est organisé par la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique en partenariat avec la direction centrale de la recherche et du développement du groupe Sonatrach, avec la participation d'experts issus de 12 pays.

Abdelhak Saihi déclare à Oran La création de pôles de santé spécialisés, une priorité de l'Etat



Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a souligné, jeudi à Oran, que l'Etat œuvre à la création de pôles de santé spécialisés à travers l'ensemble du territoire national, dans le but de rapprocher les soins du citoyen et d'améliorer les prestations qui lui sont offerts. Lors de sa visite au nouveau service des urgences médico-chirurgicales de l'établissement hospitalier spécialisé en pédiatrie "Abdelkader Boukhroufa" au quartier El Menzah d'Oran, le ministre a indiqué que ce type de structure permettra une meilleure prise en charge des enfants atteints de maladies cardiaques, dans le cadre de la politique nationale visant à rapprocher les soins des citoyens. Il a souligné que l'Etat œuvre à mettre en place des pôles de santé spécialisés dans toutes les régions du pays pour assurer une prise en charge optimale des patients et leur éviter les déplacements vers d'autres régions. Il a ajouté que les établissements hospitaliers disposent d'une grande expertise et joueront un rôle moteur dans la création de ces pôles. Le ministre a précisé qu'un hôpital spécialisé dans les maladies et la chirurgie cardiaque infantile a été créé à Mâalma (Alger) avec une capacité de 120 lits, et que l'extension du programme est prévue pour inclure d'autres centres à Oran, Constantine et Annaba. Il a souligné que l'Etat, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, n'a ménagé aucun effort dans la création de pôles médicaux spécialisés. Il a rappelé qu'auparavant, les cas de brûlures graves étaient pris en charge à l'étranger, mais depuis la création d'hôpitaux spécialisés dans les brûlures graves à Zeralda, Oran, dans l'Est et le Sud du pays, tous les cas, même les plus complexes, sont désormais pris en charge localement. Pour rappel, le ministre de la Santé a inauguré lors de sa visite à Oran l'établissement hospitalier spécialisé en urgences médico-chirurgicales "Dr Mahmoudi Mohamed" à Oued Tlelat, l'établissement hospitalier spécialisé "Aïssa Benali" (60 lits) dans la commune d'El Kerma, le service des urgences médico-chirurgicales (120 lits) de l'hôpital pédiatrique spécialisé "Dr Abdelkader Boukhroufa" à El Menzah, l'établissement public hospitalier "Dr Mohamed Balaska" (240 lits) à Sidi Chahmi et la clinique médicale privée "El Djazair" à Bir El Djir.

Relizane

Une voiture volée
récupérée en peu de temps

Dans le cadre de leur lutte contre toutes les formes de criminalité, notamment en matière de protection des personnes et des biens, les éléments de l'Unité des Crimes Majeurs de la Police Judiciaire de la Sûreté de wilaya, ont réussi à démanteler un réseau criminel composé de 7 individus, dont une femme spécialisée dans le vol de véhicules, et à récupérer le véhicule volé. L'opération a été menée après avoir reçu une plainte de la victime affirmant que son véhicule Skoda avait été volé par des inconnus, dont une femme, avec à l'intérieur une somme d'argent, son téléphone portable et certains de ses documents, après avoir été attiré par une femme qui planifiait avec ses partenaires. Immédiatement après l'intensification des enquêtes et des investigations en coordination avec le Procureur de la République près le Tribunal de Relizane et en exploitant les spécifications et les données fournies par la victime, les suspects ont été identifiés en peu de temps et arrêtés un par un, le véhicule volé et certains des objets volés ayant été récupérés, en plus de la récupération d'un véhicule Dacia Logan et une moto Peugeot 103 utilisés dans leur opération criminelle. Après avoir pris toutes les mesures légales nécessaires, ils ont été traduits devant le Procureur de la République près le tribunal de Relizane sous les chefs d'inculpation, constitution d'une association de malfaiteurs en vue de préparer un ou plusieurs délits contre les personnes et les biens, délit de vol d'un véhicule par leurre couplé aux circonstances de multiplicité et d'apport d'un véhicule à moteur, tentative de se débarrasser d'un véhicule obtenu à partir du délit de détention d'une personne en menaçant d'utiliser des armes blanches visibles.

N.Aymen

Algérie Télécom
La fibre optique
avance bien à Saïda

L'opération de raccordement des foyers au réseau de la fibre optique avance à un rythme accéléré. Déjà presque toutes les cités de la ville sont raccordées au réseau, a-t-on constaté. L'un des principaux avantages de l'internet par fibre optique, faut-il le souligner, est sa vitesse. Elle permettra de garantir un débit Internet très élevé pouvant atteindre 300 mégaoctets par seconde, nous dit-on. Cette opération de raccordement à la fibre optique a permis une augmentation du nombre des équipements installés jusqu'à plus de 70 % des foyers de cette technique et même au niveau de plusieurs communes de la wilaya. Autant de réalisations qui témoignent non seulement de l'expertise technique d'Algérie-Télécom mais aussi de son engagement envers la satisfaction client et l'accessibilité aux technologies de pointe. En somme, une prouesse signée Algérie Telecom de Saïda... «A la bonne heure», comme dirait l'autre. O.OGBAN

Célébration du 19 mai Saïda
Loyauté et sérénité
au cœur de l'événement

A Saïda, la double célébration de la Journée Nationale de l'Etudiant et de la Sage-Femme sera commémorée dans une ambiance de bon aloi selon le programme concocté à ce titre. Dans ce magma de paradoxes, les étudiants et les sage-femmes vont faire contre mauvaise fortune bon cœur. En somme, diverses activités à caractère culturel et sportif seront organisées à l'occasion de cette journée historique et sera clôturée par des cadeaux symboliques que ce soit pour l'étudiant ou la sage-femme, nous dit-on. OULD OGBAN

Gendarmerie nationale à Relizane

Campagne nationale de recrutement

Par N.Aymen

Le Groupement Régional de la Gendarmerie Nationale à Relizane, accompagné des cadres du bureau de recrutement du Deuxième Commandement Régional de la Gendarmerie Nationale à Oran, a organisé une campagne de sensibilisation pour le recrutement dans les rangs de la Gendarmerie Nationale pour la catégorie des élèves sous-officiers contractuels au niveau du centre de formation professionnelle de

Yellel. Il s'agissait de présenter l'institution de la Gendarmerie Nationale, en expliquant toutes les conditions de recrutement et d'intégration dans ses rangs et les modalités d'inscription, en faisant référence à la réduction exceptionnelle du niveau d'études requis pour la catégorie des sous-officiers à la quatrième année du secondaire, ainsi qu'à la réduction de la taille requise à 1 mètre et 65 centimètres pour la même catégorie. Selon un communiqué du Groupement régional de la Gendarmerie nationale de Relizane,

le communiqué ajoute que les jeunes qui souhaitent rejoindre les rangs de la Gendarmerie nationale et qui remplissent les conditions doivent s'adresser au Groupement régional de la Gendarmerie nationale de Relizane pour déposer leurs dossiers dans les plus brefs délais, ajoutant que les portes de la Gendarmerie nationale restent ouvertes aux jeunes qui souhaitent s'inscrire pour postuler au Bureau de recrutement du Groupe régional pour s'enquérir des conditions de recrutement.

Relizane

105 gélules Prégabaline saisies et 04 personnes arrêtées

Par N.Aymen

Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé de toutes sortes sur l'ensemble du territoire du Groupement régional de la Gendarmerie nationale de Relizane, les éléments des unités du Groupement ont réussi, dans deux opérations, à saisir 105 gélules hallucinogènes de type Prégabaline 300 mg, l'arrestation de 04 personnes et l'identification d'un autre complice impliquée dans l'affaire. La première opération a été réalisée quand les éléments de la brigade de Gendarmerie nationale d'Ouled Yaich ont effectué un contrôle routier de la circulation où un bus de passagers a

été arrêté. Après une inspection approfondie du bus et de ses passagers, 90 gélules ont été retrouvées, cachées sur le siège arrière. Les deux suspects ont été conduits au siège de la brigade pour poursuivre l'enquête. La deuxième opération a eu lieu à la suite d'une information reçue par les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale de Belhacel selon laquelle un véhicule suspect transportait des substances psychotropes, en provenance de la ville de Relizane, vers la commune de Belhacel. Les éléments de Gendarmerie ont immédiatement mis en place un point de contrôle et après que les deux suspects aient été remarqués par les gendarmes, le conducteur a jeté des

objets par la fenêtre. Après avoir arrêté le véhicule et pris toutes les précautions de sécurité, la zone a été ratissée où 15 comprimés ont été trouvés. Les deux suspects ont été interpellés et conduits au siège de la brigade pour poursuivre l'enquête, en coordination avec les procureurs de la République près les tribunaux de Relizane et d'Ammi Moussa. Après une enquête approfondie sur la base de renseignements, l'identité d'une autre personne impliquée dans l'affaire a été connue. Après avoir accompli toutes les procédures légales, les détenus et les objets saisis seront présentés aux procureurs de la République près les tribunaux de Relizane et d'Ammi Moussa.

Inondations à El-Bayadh

Plus de 114 millions DA alloués
à l'indemnisation des agriculteurs sinistrés



Une enveloppe de plus de 114 millions de dinars a été allouée pour indemniser 238 agriculteurs affectés par les inondations survenues en septembre dernier dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris auprès de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA). Selon la même source, ce montant a été mobilisé dans le cadre du Fonds de garantie contre les calamités agricoles (FGCA) pour compenser l'ensemble des agriculteurs sinistrés recensés par une commission de wilaya composée de plusieurs secteurs et services, dont la CRMA, les directions des services agricoles, de l'hydraulique et les communes concernées. L'élaboration des décisions individuelles d'indemnisation est en cours de finalisation afin de permettre à ces agriculteurs de bénéficier

des indemnisations dans les plus brefs délais, a-t-on indiqué. Il est à noter que les agriculteurs concernés par cette opération sont répartis sur 11 communes de la wilaya, où des

superficies agricoles, des cultures, des arbres fruitiers, des équipements d'irrigation et plusieurs puits ont été endommagés ou comblés, selon la même source.

CNAS Maghnia

Un centre performant
et un personnel compétent

Parmi les structures médicales et sanitaires de la daïra de Maghnia qui compte plus de 250 000 habitants, figure le centre local de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS). Depuis son ouverture, cet acquis assure les soins et le diagnostic grâce à un personnel compétent et dévoué. Il est composé d'un médecin généraliste, un néphrologue, un pédiatre, un gynécologue, et de spécialiste en laboratoire d'analyses. Quotidiennement, ce centre, situé en plein centre-ville à proximité de celui d'imagerie, prend en charge plus de 150 patients venus pour différentes consultations. Un mérite qui revient à la directrice Lamouri Sonia, ainsi qu'au personnel médical et paramédical qui ne ménagent aucun effort pour le bien-être des malades. Il faut souligner, aussi, le cadre convivial de cet espace. M.AMMAMI

Boumerdes

Inauguration de la raffinerie de sucre «Tafadis» à Larbatache

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a procédé jeudi à Boumerdes, à l'inauguration officielle et à la mise en service de la raffinerie de sucre "Tafadis", filiale de Madar Holding, dans la zone industrielle de Larbaâatche, à l'Ouest de la wilaya, en présence des autorités locales et de nombre d'opérateurs et organismes concernés par le projet. Dans une déclaration à la presse en marge de cette inauguration, le ministre a déclaré que l'Algérie "assiste aujourd'hui, avec fierté", à la mise en service de cette infrastructure industrielle, saluant "les cadres nationaux qui ont relancé et mené à terme la réalisation de ce projet, constituant une fierté pour le pays". Ce complexe, inauguré dans le cadre de la mise en oeuvre des instructions du président de la République relatives à la relance des unités de production récupérées par l'Etat, "permettra de satisfaire tous les besoins du marché national en sucre et de s'orienter vers l'exportation vers les marchés mondiaux", a-t-il ajouté. Le ministre a, également, estimé que la relance de cette unité de production représente "un défi pour l'industrie et pour les cadres algériens compétents qui ont réussi à redonner vie à cette infrastructure industrielle vitale et prometteuse tant par sa capacité que par la qualité exceptionnelle du sucre produit". A noter que la capacité de production prévisionnelle de ce complexe, construit sur une superficie de 14 hectares, est de 2000



tonnes/Jour, dont 1350 tonnes de sucre blanc raffiné, 450 tonnes de sucre liquide industriel et 200 tonnes de sucre roux raffiné, à travers sept (7) unités de production, selon les précisions fournies par M. Charaf-Ed-dine Amara, PDG du groupe Madar. Cette usine, saisie par une décision définitive de la justice et acquise par le Groupe public "Madar-Holding", est équipée de technologies les plus avancées dans le domaine. Elle générera 650 emplois directs et dispose d'une capacité de stockage de 62.000 tonnes de matières destinées au raffinage du sucre, soit l'équivalent d'un mois de production. Con-

cernant le dossier de la construction automobile locale, le ministre a annoncé la tenue, samedi prochain, d'une rencontre avec la participation de différents acteurs du secteur, en vue "de l'examen de la question de l'intégration dans la construction automobile et des pièces de rechange". "Nous sommes déterminés à aller de l'avant avec des méthodes scientifiques rigoureuses afin de répondre aux besoins des citoyens en matière de véhicules, en quantité, qualité et prix, tout en soutenant et en valorisant l'industrie algérienne", a-t-il affirmé, en outre.

Biskra

Bientôt la réception 07 centres de proximité de stockage de céréales

Les capacités de stockage de céréales dans la wilaya de Biskra se renforceront «avant la fin de ce mois de mai» par la réception de sept nouveaux centres de proximité de stockage, a-t-on appris lundi auprès du directeur des services agricoles, Lahbib Bousri. Le même responsable a indiqué à l'APS que la wilaya de Biskra a bénéficié dans le cadre des efforts des pouvoirs publics d'augmentation des capacités de stockage des récoltes céréalières de huit centres de proximité dont un d'une capacité de 50.000 quintaux

a été réceptionné à l'occasion de la commémoration des massacres du 8 mai 1945 et les sept autres le seront dans les prochains jours. Six de ces structures de stockage totalisant 400.000 quintaux seront réceptionnées dans la commune d'Oumeche et une dans la circonscription administrative d'El Kantara, a ajouté la même source. La production céréalière de la wilaya au terme de l'actuelle saison agricole devra atteindre plus de 500.000 quintaux à récolter sur une superficie globale de 35.000 hectares, selon le même responsable.

Vente de lait en sachet subventionné

Un fellah condamné à 10 ans de prison ferme à Souk-Ahras

Une guerre des services de commerce et de sécurité contre la spéculation illicite des produits subventionnés se poursuit à travers Souk-Ahras. Un agriculteur qui tentait d'écouler du lait subventionné à un prix prohibitif sur le marché a été condamné, mercredi 14 mai, à dix ans de prison ferme. En effet, les services de la Gendarmerie nationale, relevant du groupement territorial de cette wilaya, ont saisi, lundi 11 mai, une quantité de 150 litres de lait subventionné en sachets, qu'un fellah de la commune de Bir Bou Haouch tentait d'écouler à un prix prohibitif sur le marché. Surpris en flagrant délit par les gendarmes et les agents de la direction du commerce, le mis en cause a fini par avouer qu'il avait l'intention de revendre le lait en sachets en le présentant comme du lait de vache nouvellement trait. Ce qui est en soi une tromperie commerciale, en plus du fait qu'il ne disposait d'aucune facture et encore moins d'un registre de commerce. Présenté, mercredi, devant le tribunal de Sédrata, le fellah indelicat a été condamné à une peine de dix ans de prison ferme assortie d'une amende de deux millions de dinars, en application des articles de la Loi n° 21-15 du 28 décembre 2021 relative à la lutte contre la spéculation illicite.

Commune de R'mila (Khenchela)

70 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Plus de 70 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel dans la commune de R'mila, dans la wilaya de Khenchela, apprend-on mercredi auprès de la direction de distribution d'électricité et de gaz. Les équipes techniques de la circonscription de distribution d'électricité et de gaz de la daïra de Kaïs ont procédé à la mise en service du projet de raccordement de gaz naturel de 70 foyers dans la localité de Belbekar Ouled Si Zerara, dans la commune de R'mila, sur un réseau de distribution de 17 km, a précisé à l'APS Mohamed Tahar Boukehil, chargé de communication de cette direction. L'enveloppe financière octroyée à cette opération dont les travaux ont été exécutés dans un délai de trois mois a atteint 26 millions DA, selon la même source. Depuis début 2024 à ce jour, la direction de distribution d'électricité et de gaz de Khenchela a procédé au raccordement au réseau de gaz de 97 localités reculées pour un réseau de 1.408 km au titre du programme de prise en charge des préoccupations des localités reculées, a indiqué la même source. Le taux de raccordement au réseau de gaz dans la wilaya de Khenchela a atteint au cours du premier trimestre de l'année en cours (2025) 94 % avec une augmentation de 8 % comparativement à la même période de l'année précédente, a souligné, M. Boukehil.

Médéa

Distribution de 61 LPL dans les communes de Chahbounia et Bouchrahil

Soixante-et-un (61) logements publics locatifs (LPL) ont été distribués, mercredi, à des bénéficiaires issus des communes de Chahbounia et de Bouchrahil, dans la wilaya de Médéa, lors d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya. 30 logements LPL ont été attribués à des citoyens issus de la commune de Chahbounia, au sud de Médéa, et 31 logements au profit de bénéficiaires de la commune de Bouchrahil, à l'est du chef-lieu de wilaya. «Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les autorités afin d'assurer un logement à chaque citoyen éligible à ce type de logement et d'améliorer les conditions de vie des habitants, notamment les personnes à revenu modeste», a déclaré le wali, Djillali Doumi, lors de cette cérémonie. A noter, près de 39.000 logements ont été distribués, entre 2020 et 2024, dont 15.515 logements de type LPL, 13.338 aides rurales, 5200 logements location-vente et 2638 logements promotionnels aidés (LPA), selon les chiffres communiqués par les services de la wilaya.

Constantine

02 nouvelles salles de soins pour la commune d'Ouled Rahmoune

Le secteur de la santé s'est renforcé dans la commune d'Ouled Rahmoune, dans la wilaya de Constantine, par deux nouvelles salles de soins, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Une enveloppe financière de plus de 50 millions de dinars a été mobilisée pour la réalisation de ces 2 structures de santé dont une doit être mise en service "incessamment", tandis que les travaux de réalisation de la deuxième salle de soins viennent d'être lancés, a indiqué la cellule de communication de la wilaya. Selon la même source, la salle de soins dont les travaux ont été achevés est implantée dans la localité de Laziz Belkacem, alors que l'autre structure similaire est en cours de réalisation au village Boudjemaâ Badaoui. La réalisation de ces deux salles de soins s'inscrit dans le cadre des efforts déployés localement dans le but de rapprocher le service de santé des citoyens conformément aux orientations des pouvoirs publics, a ajouté la même source.

Alger

Arrestation d'un individu pour sorcellerie et charlatanisme

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation d'un individu s'adonnant à la pratique de la sorcellerie et du charlatanisme au niveau des quartiers de la capitale, a indiqué, jeudi, un communiqué de ce corps de sécurité. Cette opération intervient "suite à l'exploitation d'informations faisant état d'un individu qui s'adonnait à la pratique de la sorcellerie et du charlatanisme. Après d'intenses investigations menées par la section de lutte contre les atteintes aux biens relevant de la première Division de la police judiciaire (centre), l'opération s'est soldée par l'arrestation du suspect en flagrant délit et la saisie du matériel et des talismans utilisés dans la sorcellerie". "Le mis en cause a été présenté devant le parquet territorialement compétent pour promotion de stupéfiants, infraction d'atteinte au caractère sacré de la vie privée, infraction de pratique de la sorcellerie et du charlatanisme comme profession dans le but d'obtenir un avantage matériel ou moral, ayant entraîné un préjudice physique et moral, atteinte à la vie privée et à l'honneur d'autrui, infraction de création d'un lieu de prostitution et de débauche et infraction d'escroquerie", conclut le communiqué.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة: زروالي حياة
محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم - اختصاص مجلس قضاء مستغانم
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزغران - مستغانم
الهاتف الفاكس: 045409122
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذة زروالي حياة - محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي - طريق مزغران مستغانم. بناءً على طلب بوبكر عابد، الساكن : 46 حي الأمير عبد القادر عين تموشنت. بناءً على السند التنفيذي شيك يحمل رقم 1082588 مورخ في 2018/03/04 عن بنك الخليج الجزائر وكالة مستغانم رمز 00204 بمبلغ يقدر بـ 54.000.000,00 دج (أربعة و خمسون مليون دينار جزائري مهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2020/01/06 تحت رقم 20/0004. تنفيذاً لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 2023/05/21 رقم 23/00423 صادر عن رئيس محكمة مستغانم. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني المملوك للسيد زيغام عبد القادر. التعيين: قطعة أرض عارية غير مسقية كاتنة ببلدية مزغران مساحتها 01 هكتار 41 آر 87 سنتيتر قسم 05 مجموعة ملكية رقم 54. السعر الافتتاحي : قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ خمسة وثلاثون مليون وثمانمائة وستة وثمانون ألف ومائتان دينار جزائري 35.886.200,00 دج. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2025/06/03 على الساعة 14:00 زوالاً بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ و الحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقاً للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية أو بامانة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
18.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية النعامة
دائرة العين الصفراء
بلدية تيويت
مصلحة الشؤون العامة
مكتب الجمعيات
الرقم: 2025/01
وصل استلام التبليغ بتغيير الهيئة القيادية
طبقاً لأحكام المادة 70 من القانون 06/12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات، تم هذا اليوم 2025/02/02 استلام مذكرة التعديلات المؤرخة في 2025/02/02 تحت رقم 215 والمتعلقة بتغيير تشكيلة الهيئة التنفيذية للجمعية المسماة: الجمعية الدينية لمسجد عمر بن الخطاب حي مولاي عبد القادر بلدية تيويت المعتمدة تحت رقم : 02 المؤرخ في 06 أوت 2019 المقيمة بـ: مسكن السيد : بن واز بوزيان حي مولاي عبد القادر بلدية تيويت
بترأسها السيد ناير قادة المولود بتاريخ : 1974/02/17 بالعين الصفراء
وبالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقاً لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر.
رئيس المجلس الشعبي البلدي
18.05.2025

SOS
Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it
Call us 0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836



Agence de voyage SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05



Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.lecarrefourdalgerie.dz

LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIÈRE CAUSE

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Programme de 150 Appareils de Net Interactifs Dans
**DES POSTULANTS EXIGENT
LE LANCEMENT DE LEUR
RECENSEMENT**

UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE
DOIT TOUCHER TOUTS LES SECTEURS URBAINS

**LES ORANAIS
DOIVENT DONNER
L'EXEMPLE**

LA VIE À SAÏDA

LA SÉLECTIONNÉE NATIONALE EN CONFÉRENCE DE PRESSE
**RAJEVAC: «FACE AU LESOTHO,
J'ALIGNERAI MON ÉQUIPE-TYPE»**

LES FAMILLES CRANTÉS MONTENT AU CLÉMENT

**RELOGEMENT:
UN DOSSIER CHAUD À ORAN**

24 CAS ENREGISTRÉS À QUARANTA

LE CARREFOUR D'ALGERIE

LES BOMES ARTISANALES
BENNETTES
À CONSTANTINE

PAR AFFAIRES CRIMINELLES TRAITÉES PAR LA POLICE AU MOIS DE JUIN

**364 PERSONNES SOUS
MANDAT DE DÉPÔT À ORAN**

VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MINIBUS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA

09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS

LE CARREFOUR D'ALGERIE

LE MAIRE ET LE CHEF
DU PERSONNEL DEVANT
LE JUGE LE 31 AOÛT

UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT

**ENQUÊTE À LA RECETTE
FISCALE DE AIN EL HADJAR**

LE CARREFOUR D'ALGERIE

UNE FILLETTE
RETROUVÉE
À DJELFA

LES DEUX JOUEURS
MAGHRÉBINS LES PLUS
CHERS DE L'HISTOIRE

SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL

LE CARREFOUR D'ALGERIE

UN MARIN ALGÉRIEN PORTÉ
DISPARU ENVERS LA TURQUIE
ET LA GRÈCE

LA GRANDE SERKHA, LA MACTAA,
LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW
CÉLÈSTES PAR LES OISEAUX MIGRATEURS

**LES ZONES
HUMIDES D'ORAN
DANS UN ÉTAT
D'ABANDON**

SOMMES-
NOUS PRÊTS
POUR PASSER
CE CAP?

DEUX CORPS SANS VIE REPÊCHÉS À DRAËN ET EL KALA

LE CARREFOUR D'ALGERIE

LA RENCONTRE EST PRÉVUE LE 13 SEPTEMBRE AU SÉJOUR DES CÉLÈS

**DES FACTURES SERONT
EXIGÉES AUX AGRICULTEURS**

UNIVERSITÉ DU 20 AOÛT 1955 DE MOGHA

SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ

LE CARREFOUR D'ALGERIE

DEUX KALACHNIKOV
RÉCUPÉRÉS ET DES GRENADES
TRUVÉS

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III

**IL RESTE 2.500 MILLIARDS
DE DA À RECOURVER**

IMPOTS

09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA

LE CARREFOUR D'ALGERIE

520 INTERPELLATIONS
EN UNE SEMAINE
À ORAN

LES FAMILLES CRANTÉS MONTENT AU CLÉMENT

**RELOGEMENT:
UN DOSSIER CHAUD À ORAN**

CONTRIBUTION: Le temps complémentaire encore une fois att

Le beurre, l'argent du beurre et la va

CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
**LA RENTRÉE SOCIALE
S'ANNONCE LOURDE À ORAN**

PARLÉ
BUEP
DE LA
LES
CLA
LA I
CUEP
SIT-
BEN
DE I
LE I

05 MORTS ET UN BLESSÉ GRAVE DANS UN CORTÈGE HOSPITAL

LE CARREFOUR D'ALGERIE

UN JEUNE DE 25 ANS
BATTU À MOURT ET
JETÉ DANS L'OUED

UN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION ET 03 FOURNISSEURS ENTENDUS PAR LA JUSTICE

**CANTINES SCOLAIRES:
LE SCANDALE
DE TROP À TIARET**

PHOTOS POLITIQUES

**GHOUAL AVERTIT
CONTRE LA
DELINQUANCE
DE LA CHOSE
POLITIQUE**

LE CARREFOUR D'ALGERIE

UN JEUNE DE 25 ANS
BATTU À MOURT ET
JETÉ DANS L'OUED

520 INTERPELLATIONS
EN UNE SEMAINE
À ORAN

LES FAMILLES CRANTÉS MONTENT AU CLÉMENT

**RELOGEMENT:
UN DOSSIER CHAUD À ORAN**

**520 INTERPELLATIONS
EN UNE SEMAINE
À ORAN**

LE CARREFOUR D'ALGERIE

LES FAMILLES CRANTÉS MONTENT AU CLÉMENT

**RELOGEMENT:
UN DOSSIER CHAUD À ORAN**

**520 INTERPELLATIONS
EN UNE SEMAINE
À ORAN**

LE CARREFOUR D'ALGERIE

LES FAMILLES CRANTÉS MONTENT AU CLÉMENT

**RELOGEMENT:
UN DOSSIER CHAUD À ORAN**

Ligue 1 Mobilis (26ème journée)
**Le MCO se donne de l'air,
l'OA n'est plus relégable**

Le MC Oran s'est offert une bonne bouffée d'oxygène en disposant du NC Magra (2-1), ce vendredi, à l'occasion de la première partie de la 26e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis. De son côté, l'Olympique Akbou est parvenu à quitter l'avant-dernière place après avoir pris le meilleur sur l'USM Khenchela (2-1). La Ligue 1 Mobilis a entamé ce vendredi sa dernière ligne droite dans un exercice 2024-2025 aussi palpitant qu'indécis, car rien n'est encore joué aussi bien dans la course au titre que dans la lutte pour le maintien. Faisant partie des équipes menacées de relégation, le MC Oran est parvenu à quitter la zone de turbulences en battant un autre candidat au purgatoire, à savoir, le NC Magra (2-1). Bien déterminés à réussir leur sortie, les Hamraoua ont entamé le

match de la meilleure des manières en ouvrant le score après seulement huit minutes de jeu grâce à l'attaquant gambien Omar Jobe (7'). Toutefois, la joie des Oranais n'a pas duré longtemps, car le NCM est parvenu à remettre les pendules à l'heure à la 15e minute par l'entremise d'Amrane. Au moment où tout le monde pensait que cette première mi-temps allait s'achever sur un score de parité, Jobe, encore lui, s'est illustré de nouveau en marquant le but de la victoire dans le temps additionnel (45'+2). Avec 30 points, le MCO respire et passe de la 12e à 10e position. De son côté, le NCM (14e - 27 pts) perd une place et continue de jouer avec le feu. À Akbou, le nouveau promu s'est lui aussi offert un bon bol d'air après avoir réussi à renouer avec la victoire. Après deux défaites consécutives, l'OA s'est rabiboché

avec ses supporters lors de la réception de l'USM Khenchela (2-1), une équipe concernée également par la bataille pour la survie en Ligue 1 Mobilis. Les Lions de la Soummam ont rugi une première fois à la 24e minute par l'intermédiaire de Gherbi, avant de faire le break dans le dernier quart d'heure, grâce à un penalty transformé par Addadi (75'). Pour sa part, l'USMK a réagi tardivement. El Ittihad a réussi à réduire l'écart à la 88e minute par Djaouchi, mais ce sursaut est intervenu trop tard pour espérer arracher le point du match nul. Ce succès, très important pour la suite des événements, permet à l'OA de remonter à la 12e place (28 pts) et de s'éloigner quelque peu de la zone rouge. Quant à l'USMK, elle se fait rejoindre par son adversaire du jour et recule à la 13e place (28 pts).

75ème Congrès de la FIFA à Asuncion
**La FAF scelle un partenariat
stratégique avec la Fédération argentine**

La Fédération algérienne de football (FAF) a franchi une nouvelle étape dans sa politique de coopération internationale en concluant un accord de partenariat avec la Fédération argentine de football, en marge du 75ème Congrès de la FIFA à Asuncion, au Paraguay, a indiqué un communiqué de l'instance fédérale. Les discussions entre le président de la FAF, M. Walid Sadi, et le directeur exécutif de la Fédération argentine, M. Luciano Nakis, ont abouti à un accord visant à renforcer les liens entre les deux institutions à travers une collaboration technique, des échanges d'expertise et la mise en

place de programmes de formation conjoints. Ce partenariat s'inscrit dans une démarche stratégique de la FAF, soucieuse de s'inspirer des meilleures pratiques internationales pour accélérer le développement du football national. L'Argentine, forte de son prestigieux palmarès et actuelle championne du monde, représente à cet égard un modèle reconnu d'excellence et de performance. Cet accord ouvre ainsi la voie à une série d'initiatives communes qui bénéficieront tant aux structures techniques qu'aux jeunes talents des deux pays, marquant un pas important vers une ouverture plus large de la FAF sur la scène footballis-

tique mondiale. Toujours dans le même contexte, M. Walid Sadi a multiplié les rencontres avec plusieurs présidents de fédérations nationales. Ces échanges bilatéraux ont été l'occasion d'aborder divers sujets relatifs au développement du football, notamment la coopération technique, la formation, les échanges d'expertise, ainsi que les perspectives de partenariat entre fédérations. Par cette démarche, le président de la FAF confirme sa volonté de renforcer les relations avec les instances footballistiques internationales, s'inscrivant dans une dynamique d'ouverture, d'échange et de modernisation du football algérien.

Premier League
**Chelsea et Aston Villa croient encore
à la qualification en Ligue des champions**

La course à la Ligue des champions est haletante jusqu'au bout en premier League. Ce vendredi 16 mai lors de la 37e journée, Chelsea a prolongé les misères de Manchester United (1-0) et renforcé ses chances de qualification pour la prochaine C1. Un objectif auquel s'accroche également Aston Villa, victorieux 2-0 de Tottenham. Les Blues et les Villans, tous deux à domicile, ont fait le travail avant de disputer leur ultime match de championnat en fin de semaine prochaine. Au classement, ils occupent les deux dernières places qualificatives pour la grande coupe d'Europe, soit la quatrième et la cinquième, avec 66 points chacun. Manchester City (6e, 65 pts) recule provisoirement au sixième rang en attendant d'affronter Bournemouth mardi. En cas de victoire ou de match nul, les Citizens feraient sortir Aston Villa du Top 5. Le suspense bat son plein, donc, aux avant-postes de la très compétitive Premier League, des sommets irrespirables que Manchester United et Tottenham, respectivement 16e et 17e, voient de très, très loin. Les Red



Deviils et les Spurs partagent le même malheur, et un même bilan famélique en championnat à cinq jours de leurs retrouvailles à Bilbao en finale de la Ligue Europa. Manchester United, avec ses titulaires habituels, n'a pas montré grand-chose vendredi chez Chelsea, et a fini par être puni par Marc Cucurella (71e, 1-0). Le très offensif latéral gauche espagnol a repris victorieusement de la tête un centre parfait d'un autre arrière, le capitaine Reece James. Dans un match souvent avare en occasions, c'est la VAR qui s'est souvent distinguée : le recours à la vidéo

a permis à l'arbitre d'annuler un but du défenseur mancunien Harry Maguire, hors-jeu (16e), et de revenir sur le penalty qu'il avait accordé, à tort, à l'attaquant londonien Tyrique George, tombé devant André Onana sans être touché (63e). Le jeune joueur de 19 ans avait été titularisé à la pointe de l'attaque de Chelsea en l'absence de Nicolas Jackson, suspendu, et de Christopher Nkunku, insuffisamment remis d'une blessure. Dans la roue de Chelsea, Aston Villa termine la Premier League au triple galop, attiré par le parfum de la Ligue des champions.

Ancelotti
**«Le Barça méritait
de gagner la Liga»**



L'entraîneur du Real Madrid s'est exprimé en conférence de presse, la 119e de la saison pour l'Italien, et l'une des dernières avant son départ pour le Brésil. Cela a toujours été difficile pour nous au Sanchez Pizjuan. L'objectif est d'essayer de bien finir la saison. Nous avons bien joué contre Majorque et nous devons faire de même demain. Je profite, même si j'aurais aimé en profiter d'une manière différente, en me battant jusqu'à la dernière journée pour le titre. Ce n'est pas le cas, mais je profite et je vais le faire jusqu'à la dernière journée. Ensuite, il sera temps de se préparer à relever un nouveau défi. Davide est un élément important de mon équipe d'entraîneurs, notamment parce que nous avons une relation père-fils particulière. Mais il me dit des choses que d'autres n'osent pas dire. Je suis convaincu que l'équipe d'encadrement est très bien préparée. C'est une équipe jeune, ce qui me donne beaucoup d'enthousiasme. Il y a aussi Francesco de Simone, nous avons aussi une très bonne équipe d'analystes au club. J'aime beaucoup mon staff parce que nous travaillons ensemble depuis longtemps et que nous formons une famille. Ça fait partie du football, parfois on ne peut pas tirer le meilleur de tout le monde. Le Barça s'est très bien débrouillé, nous devons les féliciter, car ils ont été plus réguliers en championnat et ont pratiqué un beau football. Ils méritaient de gagner ce championnat. La saison prochaine, ce sera une autre histoire. Tous les joueurs que Madrid signe me rendent très enthousiaste, parce que ce club veut toujours être au sommet. L'année dernière, c'était impensable parce que nous avions le retour d'Alaba, Militao, bien, Carvajal, bien. Mais les blessures nous ont fait du tort. Faire un bilan aujourd'hui... On aurait pu faire plus, mais faire un bilan aujourd'hui de joueurs comme Valverde, Vinicius, Rodrygo et Courtois, c'est impossible. Je ne critiquerai jamais ces joueurs qui ont su me donner tant de joie au fil des ans. Il est évident que j'ai reçu beaucoup d'affection de la part de tous mes collègues au fil des ans. C'est bien qu'ils apprécient votre travail et votre façon d'être. Je vais profiter de ces jours.

Mbappé et le Soulier d'Or

Il va marquer plus de 40 buts. Je pense qu'il peut être plus performant, mais sa première saison au Real Madrid a été très bonne. Nous avons parlé et toutes les décisions prises par le club ont été discutées. Il n'y a rien à ajouter. L'année dernière, nous avons eu les mêmes problèmes et nous avons pu les résoudre, mais cette année, c'était un peu plus compliqué. Dans le passé, cette équipe a été capable de croire en certaines choses quand personne d'autre n'y croyait. C'est grâce à cela que nous avons réussi à remonter la pente. Comme je l'ai dit, la clé de la saison a été les blessures que nous avons eues en défense. Il y a eu trop de blessures, et sur des joueurs très importants. Lors du match contre Barcelone, il nous manquait Militao, Alaba, Rüdiger, Carvajal et Mendy. C'était ça le problème.

Une pléiade de chanteurs
chaâbis de renoms animent
un concert à Alger



Un concert de musique chaâbie a été animé, vendredi à Alger, par une pléiade de chanteurs de renoms, entre ceux de la génération actuelle qui se sont déjà frayé un chemin pour la consécration et le succès et leurs aînés d'hier, les anciens de l'école d'El Hadj M'Hamed El Anka. Le public de la Salle Ibn Kheldoun à Alger n'a pas été nombreux comme pouvait le supposer l'affiche de la soirée, placardée à l'entrée de cette salle mystique et sur laquelle les passants pouvaient lire les noms de Nouredine Alane, Kamel Aziz, Abdelkader Chercham et Mehdi Tamache, qui étaient déjà aux loges à se préparer et se concentrer pour livrer leurs prestations à la centaine de spectateurs présents. Comme si qu'ils s'étaient déjà donné le mot, les chanteurs vedettes ont aligné des partitions musicales et des recueils de textes divers, riches en variations modales et rythmiques, donnant ainsi, de la couleur et de la hauteur au concert. Premier à fouler la scène de la salle, sous les applaudissements de l'assistance, Nouredine Alane qui a choisi, mandole à la main, le mode Zidène pour asseoir sa prestation et donner le ton et la densité nécessaires à son répertoire, fait des pièces, "Habiba" et "Zarni dhey t'madi" et de finir en beauté avec les "kh'lasset", "Kane mâakoum djet" et "Selli houmoumek". Suscitant un engouement notable des spectateurs qui étaient au bord du relâchement, la prestation de Nouredine Alane s'est achevée avec des youyous nourris et des applaudissements répétés qui se sont prolongés pour accueillir Kamel Aziz qui a d'abord, fait part de "son bonheur" à se produire sur une même scène avec ses "aînés qui ont fait partie des classes du Cheikh El Hadj M'Hamed El Anka", une reconnaissance bien appréciée par le public, adressée à l'endroit des Cheikhs, Abdelkader Chercham et Mehdi Tamache, qu'ils ont très bien accueillie également. Kamel Aziz a aligné un répertoire qui a versé dans la spiritualité, avec notamment les pièces, "Allah yelt'ha b'hamou" et "Ya djed El Hasniya ya taha", conduite dans les modes Raml el maya et Sehli pour finir avec le M'khiless, "Daâni ya nadim fi chorbi". Un orchestre de six musiciens virtuoses, dirigés Karim Semmar au piano, a accompagné les quatre chanteurs, aux voix présentes et étoffées, qui pouvaient ainsi compter sur la virtuosité de, Samir Assas à la derbouka, Mohamed Bendjoudi au tar, Kheireddine Hattali au banjo-guitare, Nazim Bouchelit et Mahmoud Boukhefardji aux violons super-altos et Mohamed Amine Sid au banjo-ténor. Sous un éclairage de grands soirs, le décor était planté et l'atmosphère convenait pour accueillir le Cheikh Abdelkader Chercham qui fit son entrée sous les applaudissements et les youyous d'un public debout, laissant l'artiste figé un moment, le temps de consommer ce bel accueil qui lui est allé "droit au cœur". Découlant de source, les pièces, "Ya dif Allah", "Idha n'mout biya Fettouma", "Ya men dara men naâchaqou", "Youn el djemâa" et "Ya Rabbi sehel'li mara", ont été brillamment rendues par Abdelkader Charchem, qui, faisant confiance à la fraîcheur de sa mémoire, déclamaient ses textes de tête sans avoir recours à un aide-mémoire. Ayant déjà cédé au relâchement, le public attendait l'entrée de Mehdi Tamache qui a eu droit à un accueil triomphal avec des spectateurs debout qu'il saura récompenser en interprétant un "inédit" du Cheikh El Hadj M'Hamed El Anka au titre de, "Men habbek ya qalb habbou", qu'il rendra avec brio dans le mode Moual avec une virée dans les gammes relevées du Zidane. Avec les accents de sa voix de ténor aux intonations ankaouies, Mehdi Tamache conclura dans l'euphorie avec "Lik Amri ya Rab" et "Ya Ras-soul Allah" devant un public déchainé au-devant de la scène qui, à l'issue de la prestation a longtemps applaudi l'artiste. Un vaste programme d'animation est élaboré par l'Etablissement Arts et Culture de la Wilaya d'Alger, comprenant divers genres musicaux et autres activités artistiques, prévues à Alger dans les différentes salles et places publiques sous tutelles.

Caftan algérien

Un héritage vestimentaire enraciné
et perpétué à travers les temps

Bien plus qu'un costume traditionnel, le caftan algérien reflète le génie d'un savoir-faire ancestral authentique et un patrimoine vestimentaire jalousement préservé et transmis de génération en génération. Confectionné et brodé par les artisans algériens les plus qualifiés, le caftan est aujourd'hui reconnu dans le monde entier pour sa valeur culturelle et sa profondeur historique, grâce à l'intérêt accordé à ce patrimoine vestimentaire par les autorités algériennes. L'intérêt pour ce patrimoine vestimentaire s'est traduit par le classement du "caftan constantinois" (Caftan El-Kadi) -l'un des éléments du dossier relatif au costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien- dans la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO en décembre 2024. Considéré comme un "héritage historique" et un des "éléments clés" de l'identité algérienne, le caftan traditionnel remonte à une période historique lointaine. Initialement masculin avant de devenir un costume féminin de cérémonies nuptiales et festives, le caftan a été porté par des souverains des dynasties Ziride durant leur règne en Afrique du nord (Xe siècle- XIVe siècle) et Zianide, selon les propos de Meriem Guebailia, directrice du Musée national des arts et expressions culturelles traditionnelles de Constantine. A partir du XVIe, le caftan, perpétué par les Ottomans, a connu une "expansion notable", grâce à l'essor de l'artisanat traditionnel, explique cette spécialiste en patrimoine, associée au comité de préparation du dossier soumis à l'Unesco par l'Algérie. Confectionnés en velours, soie ou tissus soyeux, en laine ou en coton, le "Caftan El-Kadi", un des costumes féminins les plus emblématiques, reflète le "caractère patrimonial profondément enraciné dans la plupart des familles du grand Est algérien", a-t-elle mentionné. Son ancienneté a été prouvée par les actes de mariage datant du XVIIe siècle, consignés dans les archives de Constantine et d'Alger, mentionnant le caftan comme élément de la dot nuptiale, selon Mme Guebailia. En plus des collections algériennes aux musées nationaux du Bardo d'Alger, des arts et traditions populaires de la Casbah et du Musée national des antiquités et des arts islamiques, le caftan algérien a également marqué par sa présence dans des musées, des palais et des collections privées à travers le monde. Le Musée de Stockholm (Suède) expose un caftan offert par Ali Pacha au roi de Suède à l'occasion de la signature du traité de 1731, alors que le Musée de Vienne expose des caftans, dont un modèle en soie de Tlemcen et une collection de l'impératrice d'Autriche de Wittelsbach,



connue sous le nom de "Sissi" (1837-1898). En Syrie, le Musée de Damas conserve toujours un caftan appartenant à Lalla Zineb, fille de l'Emir Abdelkader. Le Musée national du Bardo à Alger abrite près de 20 pièces de caftans algériens, dont la plupart datent de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, selon le chef du département "inventaire et conservation", Aissaoui Mohamed. Cette collection rare, acquise ou donnée par certaines familles, provient de différentes villes d'Algérie dont Constantine, célèbre pour son "Caftan El-Kadi". Elle reflète "le génie du design et de la broderie des artisans algériens qui ont utilisé des matériaux nobles, comme le velours et la soie, soigneusement brodés de fils d'or et d'argent et incrustés de pierres précieuses, a relevé M.

Aissaoui. Le Musée national des arts et traditions populaires de la Casbah abrite, lui aussi, une collection de cinq caftans datant de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, dont des modèles issus de Tlemcen. De son côté, la conservatrice du patrimoine au Musée national des antiquités et des arts islamiques a précisé que le musée préserve un "Caftan El-Kadi" datant du début du XXe siècle, un costume traditionnel à manches longues, de couleur rouge profond, ouvert sur le devant et brodé selon la technique dite "mejboud". Evoquant le statut culturel du caftan dans la société algérienne, la chercheuse en patrimoine, Asma Bathi, a mentionné que ce costume millénaire est jalousement préservé et perpétué, malgré les changements socioculturels.

La 12e édition du FICA du 4 au 10 décembre

La 12e édition du Festival international du Cinéma d'Alger (FICA) se tiendra du 4 au 10 décembre 2025 à Alger, a annoncé mercredi la direction du festival. Fondé en 2009, sous l'appellation "Journées du film engagé", cet événement s'est très vite imposé comme l'un des festivals de cinéma les plus importants en Algérie, présentant des films engagés du monde entier. La 11e édition de ce festival, qui s'est déroulée en décembre 2022, a été marquée par la projection de 60 films, dont 25 longs métrages, courts métrages et documentaires, en compétition officielle. Le festival avait connu trois (3) masters Class sur les thèmes "Documentaire et fiction, frontières incertaines", "Cinéma et environnement" et le "Métier de comédien", outre un hommage rendu à la fondation palestinienne "Shashat pour le cinéma de femmes" qui œuvre depuis sa création en 2005 à la promotion et au développement du secteur cinématographique jeune des femmes palestiniennes. Le festival distingue les longs métrages (le Grand Prix), ainsi que les prix du jury, les prix de la meilleure réalisation, le meilleur scénario, la meilleure interprétation féminine, la meilleure interprétation masculine, le meilleur montage, la meilleure photographie et la meilleure bande originale, en plus d'une mention spéciale du jury dans les catégories court métrage de fiction et documentaire, et le Prix du public.

«Forcée de vivre dans une cage pour chien»

Une jeune Américaine séquestrée pendant 7 ans par ses parents

Une Américaine de 18 ans est parvenue à s'enfuir du domicile familial après avoir été séquestrée durant près de sept ans. Arrêtés par la police du New Jersey, sa mère et son beau-père sont accusés de l'avoir enfermée dans une cage pour chien et enchaînée dans une salle de bain. La jeune fille affirme avoir également été victime d'abus sexuels. La jeune fille, dont l'identité n'a pas été révélée, est parvenue à s'échapper le 8 mai dernier avant d'être aidée par un voisin et prise en charge par les autorités. Elle a confié avoir été séquestrée chez elle pendant des années et avoir subi des abus sexuels de la part de son beau-père, a indiqué la police. "Il s'agit de l'une des affaires les

plus abjectes que j'aie jamais rencontrées", a commenté David Harkins, chef de la police du canton de Gloucester, lors d'une conférence de presse mercredi. Les abus ont commencé en 2018. À cette époque, la jeune fille a été "retirée de l'école" par sa mère et "confinée" chez elle. La victime a été "obligée de dormir dans une cage pour chien, puis enchaînée dans une salle de bain, et enfin dans une pièce vide avec un simple seau en guise de salle de bain", ont déclaré les autorités. Sa mère et son beau-père l'autorisaient à sortir de la pièce uniquement lorsque des membres de la famille venaient leur rendre visite. Un système d'alarme avait également été installé sur la porte pour prévenir le couple

de toute tentative d'évasion. La jeune fille de 18 ans a par ailleurs été victime d'abus sexuels, dont certains remontent à l'époque où elle avait entre 13 et 16 ans, selon les documents du tribunal. Sa sœur cadette, âgée de 13 ans, avait également été retirée de l'école par sa mère. Selon les forces de l'ordre, les parents ont profité des lois sur l'enseignement à domicile dans le New Jersey pour abuser des filles pendant des années. La mère de la victime, Brenda Spencer, 38 ans, et son beau-père, Brannndon Mosley, 41 ans, ont été arrêtés. Ils doivent répondre de 12 chefs d'accusation, dont enlèvement, agression aggravée, abus ou encore contrainte criminelle.

États-Unis

Des élèves de maternelle hospitalisés après avoir consommé de la gelée alcoolisée

En Pennsylvanie (États-Unis), un élève de maternelle a récemment distribué à ses camarades des « shots » de gelée alcoolisée. Les enfants ont été pris en charge immédiatement et une enquête a été ouverte. Le district scolaire évoque un incident « isolé ». Stupeur dans une école élémentaire du district de Greater Johnstown, en Pennsylvanie (États-Unis). Selon le média américain CBS News, un élève de maternelle aurait distribué des « gobelets de gélatine contenant de l'alcool » à trois camarades de classe. Cet incident, survenu récemment, a été confirmé par le district scolaire dans un communiqué que nos confrères ont pu

se procurer. Le directeur de l'établissement a précisé que les écoliers avaient été conduits à l'infirmerie puis transportés à l'hôpital par précaution dès que la situation a été connue. Dans la foulée, le personnel scolaire a alerté les familles qui ont pu retrouver leurs enfants auprès des secours. Aucun état de santé préoccupant n'a été mentionné à ce stade. On ignore pour l'instant comment cet élève s'est procuré ces « jello shots » remplies d'alcool. Une enquête a été ouverte et les gobelets ont été saisis. Le district a affirmé qu'il collaborerait étroitement avec les autorités afin de comprendre les circons-

tances de cet incident et de continuer à « garantir la sécurité continue de nos élèves et de notre personnel ». Qualifiant cet incident d'« isolé », le district a également tenu à assurer aux parents que « la santé et le bien-être de nos élèves sont notre priorité absolue ». Peu après les faits, des conseillers et du personnel de soutien avaient été mis à disposition des autres élèves pour les aider à « gérer les événements d'aujourd'hui ». Selon CBS News, le district a tenu à saluer la réactivité du personnel éducatif, des infirmières et des agents de sécurité de l'établissement face à cette situation pour le moins inhabituelle.

Royaume-Uni

Disparue mystérieusement en Thaïlande, une jeune femme retrouvée en prison en... Géorgie

Une étudiante de 18 ans, qui avait disparu il y a quelques jours lors d'un voyage en Thaïlande, vient de faire sa réapparition en Géorgie, arrêtée par la police pour possession et trafic de drogue. Plus de 14 kilos de cannabis ont été retrouvés dans sa valise alors qu'elle se rendait à Tbilisi. Interrogée par la justice géorgienne ce mercredi, elle a préféré garder le silence, sauf pour expliquer aux autorités qu'elle est « enceinte ». La jeune infirmière était depuis plusieurs jours en voyage en Thaïlande, au cours duquel elle alterne entre plongée, luxe, et fête sur les îles de Palawan et Panay aux Philippines. L'Anglaise expose sa consommation de drogue à multiples reprises sur

les réseaux sociaux, ainsi que de mystérieuses liasses de billets. Elle fait référence à plusieurs reprises à sa vie de criminelle et se compare à « Bonnie and Clyde », le célèbre couple de gangsters. Mais à partir du 10 mai, plus rien n'est publié sur les réseaux sociaux, et ses parents ne reçoivent plus de nouvelles. Elle réapparaît donc 4 jours plus tard, à plusieurs milliers de kilomètres, menottée par la police géorgienne. Son arrestation n'est d'ailleurs pas un hasard puisqu'elle a été coordonnée par une unité spéciale chargée d'appréhender les plus grands trafiquants de drogue du pays. Interrogé par le Daily Mail, qui a suivi l'affaire, l'ancien général de police Jemal Janashia, déclarait

: « Le fait qu'elle ait été arrêtée par le département des tâches spéciales de la police criminelle suggère qu'il ne s'agissait pas d'une recherche aléatoire, mais d'une opération planifiée. La quantité de drogue trouvée sur elle ne permet pas de rester optimiste, elle risque entre 15 et 20 ans de prison. » L'infirmière ayant décidé de garder le silence en l'attente de son procès, il est impossible de savoir ce qui a pu lui arriver dans les quatre jours où elle a disparu, et si elle a subi des pressions extérieures pour s'aventurer dans un aéroport avec autant de drogue dans ses bagages. En attendant la tenue du dit procès, elle reste en détention provisoire, dans la seule prison pour femmes de Géorgie.

SOCIÉTÉ | 13

L'été 2025 parti pour être exceptionnellement chaud en Europe

L'été prochain devrait être exceptionnellement chaud en Europe. C'est ce que prédisent des chercheurs de l'Institut allemand Max Planck. L'équipe de chercheurs a mis au point un modèle capable de prédire jusqu'à trois ans à l'avance s'il y aura une vague de chaleur en Europe. Le modèle est basé sur des recherches antérieures, qui ont montré qu'il existe un lien entre les étés extrêmement chauds en Europe et la chaleur qui "s'accumule" dans l'Atlantique Nord au cours des années précédentes. Sur la base des données les plus récentes, les chercheurs prévoient que l'Europe pourrait connaître une vague de chaleur l'été prochain. En raison du changement climatique, l'Europe connaît des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes. En 2022, la chaleur a fait plus de 60.000 victimes. Les températures extrêmement élevées peuvent entraîner des problèmes cardiaques et respiratoires, en particulier chez les personnes âgées. Le risque d'incendies de forêt est beaucoup plus élevé en cas de chaleur et de sécheresse prolongées.

Son ex-compagne annonce sa grossesse, il la menace de mort et fonce dans un mur avec leur voiture

Un jeune homme de 21 ans a été condamné par le tribunal correctionnel d'Avignon (Vaucluse), le mercredi 14 mai 2025. Comme le relate La Provence, il a écopé de quatre mois de prison ferme pour dégradations et violences aggravées sur son ex-compagne. Les faits se sont déroulés dans la nuit du 29 au 30 mars. La victime se trouvait dans une voiture avec le prévenu lorsqu'elle lui a annoncé qu'elle était enceinte et qu'elle comptait garder le bébé. Le conducteur l'a alors menacée de mort et a foncé à trois reprises dans un mur avec leur véhicule. La jeune femme a réussi à retirer les clés du contact et s'est réfugiée auprès de personnes témoins de la scène. Lors de l'audience, le prévenu a nié leur dispute et affirmé avoir « simplement eu un accident ». Il a même fini par déclarer qu'il ne connaissait pas la victime, indiquent nos confrères. « Il se fait passer pour fou. Mais quand on tape à trois reprises dans un mur, ce n'est pas un accident », a rétorqué l'avocate de la partie civile.

Russie

Sa voiture se sépare en deux pour semer la police



Voici le moment insolite où une voiture s'est subitement séparée en deux pour échapper à la police lors d'une course-poursuite au Tatarstan, en Russie, le 23 avril. Selon les rapports, le véhicule avait été modifié pour se diviser d'une simple pression sur un bouton. La police a finalement arrêté le conducteur.

Texas

Une mère achète des munitions pour son fils qui préparait une attaque

Les autorités de San Antonio, au Texas, affirment qu'une mère était « indifférente » à la « fascination de son fils pour les fusillades » et à ses projets d'attaque du collègue Jeremiah Rhodes. Elle lui a acheté des munitions et du matériel tactique pour lui permettre de passer à l'acte. Ashley Pardo, mère de 33 ans, et son fils ont été arrêtés le 12 mai.



2

- 05h00 TFou

09h05 Automoto

10h00 Téléfoot

10h50 Les douze coups de midi

11h50 Petits plats en équilibre

11h55 Météo

12h00 JT 13h

12h40 Reportages découverte

13h50 Grands reportages

15h10 Les Docs du week-end

16h20 Sept à huit Life

17h20 Sept à huit

18h45 Les nouveaux modèles

18h50 Petits plats en équilibre

18h55 Météo

19h00 JT 20h

19h45 TF1, rendez-vous sport

19h50 Le goût du détail

19h55 Petits plats en équilibre

20h00 Météo

20h10 Les Gardiens de la Galaxie Vol. 3

22h55 Fast & Furious 9

23h50 Le grand concours

01h20 Programmes de la nuit
- 09h00 Messe

11h00 Tout le monde veut prendre sa place

11h55 De l'ombre à la lumière

11h58 Journal

12h00 Journal

12h20 13h15, le dimanche...

13h15 C'est bon à savoir

13h20 13h15, le dimanche...

14h10 Affaires sensibles

15h10 Un dimanche à la campagne

17h05 Les enfants de la télé

18h10 Les Enfants de la télé, la suite

19h00 Journal

19h30 20h30, le dimanche

20h03 Objectif palme

20h04 Les loges

20h10 Jeanne du Barry

22h05 Beau geste

23h58 Objectif palme

00h05 Disco, la révolution française

01h50 Les enfants de la télé



3

- 10h46 Fleur bleue

10h51 La boîte à questions

10h56 Loris Giuliano en balade

11h46 Viendez au Groland

12h05 Viendez au Groland

12h27 Grand Prix F1

12h54 La grille

13h56 Plateau F1 / Moto

14h00 Formule 1 : Grand Prix d'Emilie-Romagne

15h46 Le podium

15h58 Formula One, le mag

16h20 The Match

16h30 Arsenal / Newcastle

18h25 The Match

18h29 Canal Football Club

19h26 Canal Rugby Club

20h02 Avant-match Top 14

20h05 La Rochelle / Montpellier

22h02 Canal Rugby Club le débrief

22h24 Golf : PGA Championship

23h54 MILF : une journée pour tout oser

01h28 Anora
- 10h40 Dimanche en politique

11h30 Dans le rétro

12h30 Vivement dimanche

14h40 Les carnets de Julie

15h40 La p'tite librairie

15h45 Le jeu des 1000 euros

16h25 Slam

17h05 Questions pour un champion

17h55 Le journal des talents

17h58 Instant conso

18h00 Le pitch cinéma

18h19 ICI 19/20 édition toutes régions

18h45 Journal

18h55 De l'ombre à la lumière

19h00 Météo régionale

19h03 Dans le rétro

19h05 Stade 2

20h05 McDonald & Dodds

21h35 McDonald & Dodds

23h05 Journal Météo Climat

23h10 La Bohème 2050

00h20 La p'tite librairie

00h30 Les cahiers de Rachel



- 05h00 M6 Kid

05h50 Scènes de ménages

06h30 M6 Boutique

09h20 Turbo

09h50 Turbo

10h20 Turbo

11h30 Sport 6

11h40 Météo

11h45 Le 12.45

12h30 Un jour, un doc week-end

13h20 Un jour, un doc week-end

14h20 Un jour, un doc week-end

15h20 Un jour, un doc week-end

16h10 66 minutes

17h40 66 minutes : grand format

18h40 Météo

18h45 Le 19.45

19h15 Sport 6

19h25 E=M6

20h10 Zone interdite

22h10 Enquête exclusive

23h30 NCIS

00h15 NCIS

01h05 NCIS

01h55 Programmes de la nuit
- 08h35 Indonésie, la danse sacrée du cac

09h55 Un kilomètre à pied...

10h40 "Hallelujah", Leonard Cohen : La musique de nos vies

12h30 La veuve noire

14h10 Japon, les racines du soleil

15h45 Vivre avec les volcans

16h45 David Hockney : le temps retrouvé

17h40 Yuja Wang X David Hockney

18h30 Karambolage

18h45 Arte journal

19h05 Michael Douglas, le fils prodige

20h00 Outrages

21h50 Sean Penn, l'enfant terrible de l'Amérique

22h45 Assassinats en tous genres

23h45 Court-circuit

00h40 Une orange de Jaffa

01h10 42, la réponse à presque tout

01h40 Sorry We Missed You

TÉLÉVISION

15



20h10

LES GARDIENS DE LA GALAXIE VOL. 3



Alors que les gardiens de la galaxie veillent paisiblement sur l'astéroïde Knowhere, ils sont attaqués par surprise par Adam Warlock, venu pour enlever Rocket. Quand le combat se termine, Warlock, sévèrement blessé, est ramené chez lui tandis que Rocket, lui aussi grièvement atteint, reste au sol. Peter Quill et ses amis, désespérés, cherchent une solution pour sauver l'irascible raton-laveur parlant. Pour ce faire, ils se rendent sur l'Orgoscope, une station spatiale bioformée. Mais, sur place, ils ont bien du mal à mettre la main sur ce qu'ils cherchent.

Réalisateur: James Gunn
Scénariste: James Gunn
Musique: John Murphy

3

20h10

MCDONALD & DODDS



Un homme d'église est découvert sans vie dans sa sacristie juste avant de célébrer un mariage. Le lieutenant Dodds assume la direction des opérations, le capitaine McDonald étant retenue par un retard aérien. La situation s'aggrave quand deux nouveaux meurtres surviennent lors d'autres cérémonies nuptiales dans la municipalité. Bien que l'opinion générale penche vers l'œuvre d'un serial killer opposé aux mariages, les investigateurs explorent une voie alternative. La situation se complique davantage lorsque les visions nocturnes du capitaine McDonald semblent liées à cette série de crimes inexpliqués.

2

22h24

JEANNE DU BARRY



Fille illégitime d'un moine et d'une cuisinière, Anne, Jeanne Vaubernier vit aux côtés de celle-ci, domestique chez monseigneur Dumousseaux, qui fait rapidement participer l'enfant aux joutes verbales qu'il donne dans son salon. C'est également grâce à lui que l'enfant est envoyée au couvent, où elle parfait son éducation. Ses lectures licencieuses, qui la passionnent, la font néanmoins renvoyer du couvent quelque années plus tard. Dumousseaux reprend alors en charge l'éducation de Jeanne.

Réalisateur: Maïwenn
Scénariste: Teddy Lussi-Modesste, Maïwenn, Nicolas Livecchi
Musique: Stephen Warbeck



Ghaza

Cent martyrs dans un intense bombardement sioniste

Cent Palestiniens sont tombés en martyrs vendredi dans un intense bombardement sioniste à Ghaza, rapporte l'agence de presse palestinienne Wafa. Un responsable de la Défense civile à Ghaza Mohammed al-Moughayir cité par l'agence, a fait état de cent personnes tombées en martyrs vendredi dans les bombardements sionistes continus. Pour le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme Volker Türk, "cette dernière vague de bombes obligeant les gens à se déplacer sous la menace d'attaques encore plus intenses, la destruction méthodique de quartiers entiers et le refus de l'aide humanitaire soulignent qu'il semble y avoir une poussée pour un changement démographique permanent à Ghaza qui (...) équivaut à un nettoyage ethnique". Après une trêve de deux mois, l'armée de l'occupant sioniste a repris son agression le 18 mars à Ghaza et s'est emparée de larges pans du territoire. "(...) Le massacre d'enfants et de civils sans défense, la famine délibérée et la souffrance comme l'humiliation incessante des Palestiniens de Ghaza doivent cesser", a dit Dora Bakoyannis, rapporteuse de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour le Moyen-Orient. L'agression sioniste a fait au moins 53.119 martyrs à Ghaza, en majorité des civils, selon les dernières données des autorités sanitaires à Ghaza.

Blocus humanitaire sioniste

«La faim et le désespoir se propagent»

L'Office de secours et de travaux de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), a appelé à la levée du blocus humanitaire sioniste imposé, depuis plus de deux mois, dans la bande de Ghaza, où "la faim et le désespoir se propagent". "La faim et le désespoir se propagent à mesure que l'aide alimentaire et humanitaire est transformée en arme. Le siège (sioniste) doit être levé maintenant", dans l'enclave palestinienne ravagée par

une agression génocidaire depuis le 7 octobre 2023, a écrit l'UNRWA dans un message publié jeudi soir sur les réseaux sociaux. Et de rappeler que depuis le 2 mars, l'entité sioniste "interdit l'entrée de toute aide humanitaire, médicale et commerciale à Ghaza. Pendant ce temps, l'UNRWA dispose de milliers de camions à l'extérieur de Ghaza, prêts à livrer une aide vitale". "Ghaza souffre de la faim, non pas à cause du manque d'aide,

mais à cause du manque d'accès", a déploré l'agence onusienne. Lundi, un rapport international a averti que tous les Palestiniens de Ghaza sont confrontés au risque d'une famine de masse, indiquant qu'au moins 470000 personnes à Ghaza seront confrontées à une "faim catastrophique" (phase 5 de la classification), soit une augmentation de 250 % par rapport aux estimations précédentes du 19 novembre 2024.

Sommet arabe à Bagdad

Travaux de la 34ème session ordinaire

Les travaux de la 34ème session ordinaire du Sommet arabe ont débuté, samedi dans la capitale irakienne Bagdad, avec la participation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, en sa qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Les derniers développements de la cause palestinienne devraient être en tête des points inscrits à l'ordre du jour de cette session dans le contexte de la poursuite par l'occupant sioniste de son agression barbare contre le peuple palestinien. Les participants débattront, en outre, de la situation politique actuelle dans le monde arabe, ainsi que des moyens de renforcer l'action arabe commune et de conférer davantage d'efficacité à l'action multi-



latérale arabe. M. Attaf représentera également le président de la République aux travaux de la 5e session du Sommet arabe de développement, qui abordera les défis communs auxquels font face les pays arabes au plan socio-économique et les perspectives

d'adoption de mesures collectives visant à renforcer la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique au profit des Etats et des peuples arabes, ainsi que le développement du commerce inter-arabe dans le cadre de la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE).

MABROUK

12^{ème} édition

Cérémonie du mariage :

Hôtels, salles des fêtes, wedding-planners, animation, traiteurs, confiseries, agroalimentaire...

Trousseau des mariés :

Habillement, accessoires, bijoux, instituts de beauté, produits cosmétiques...

La vie à deux :

Agences de voyage, électro-ménagers, Linge de maison, meubles & déco, vaisselle...

Au programme :

Défilés de mode, spectacles de danse, Concerts de musique, shows exposants, MEGA tombola et plein d'autres surprises...

YB Marketing & Communication

LE CARREFOUR

D'ALGERIE